



THÉÂTRES ASSOCIÉS

Compagnie Jean Duceppe
Théâtre d'Aujourd'hui

Théâtre de la Bordée
Théâtre de Quot'Sous

Théâtre Denise-Pelletier
Théâtre du Nouveau Monde

Théâtre du Rideau Vert
Théâtre du Trident

MÉMOIRE DES THÉÂTRES ASSOCIÉS (T.A.I.) INC.
soumis au ministre de la Culture et des Communications du Québec
dans le cadre de la consultation publique
sur le renouvellement de la politique culturelle du Québec

mai 2016

RÉSUMÉ

Par le nombre de spectacles et de représentations qu'offrent ses compagnies membres et celles qui sont accueillies à chaque saison, Théâtres associés (T.A.I.) inc. constitue le principal pôle de l'activité théâtrale professionnelle francophone au Québec. Chacune des compagnies occupe et anime en permanence un lieu théâtral qui lui est identifié, où elles offrent une programmation annuelle. On leur reconnaît le statut d'institution. Leur développement a été déterminant dans la professionnalisation du théâtre au Québec et l'essor de la dramaturgie québécoise. Leurs pièces, présentées dans leur lieu ou lors de tournée durant lesquelles 20% des représentations sont jouées, constituent souvent pour le public un premier contact avec le théâtre.

L'importance de T.A.I. se traduit aussi à un double plan. D'abord au chapitre de la diffusion : en 2012, les compagnies membres ont produit et accueilli 77 productions distinctes, et donné 1 572 représentations vues par 485 000 spectateurs, pour des taux d'assistance avoisinant les 90% dans les quelque 4 700 sièges que contiennent leurs lieux. Et une importance en tant qu'employeur : l'activité des membres de T.A.I. a créé de l'emploi pour 1 000 travailleuses et travailleurs, embauchés sur des bases permanentes ou contractuelles, recevant une rémunération de 17,2 millions de dollars.

Ces compagnies — toutes sans but lucratif — ont fait en sorte que, de 2000 à 2012, leurs revenus autonomes augmentent de 40%. Ceci, afin de contrer la stagnation de l'aide publique, à hauteur de 10 millions \$ depuis 2002 (et représentant moins de 40% de leur revenus). Face au développement de ces revenus globaux, l'aide publique par spectateur est passée d'environ 20 \$ en 2002 à 15 \$ en 2011. L'appui de l'État a ainsi évolué à un rythme contraire à l'essor culturel (nombre de spectateurs) ou financier (hausse globale des revenus) des institutions. L'augmentation du prix des billets, en constante progression durant cette période, ne saurait se poursuivre sans compromettre les principes d'équité et d'accessibilité sur lesquels les théâtres institutionnels ont fondé leur action. On constate aussi qu'au cours des trois dernières décennies, l'État a favorisé l'aide à un nombre grandissant de compagnies (passées de 98 en 1980 à 163 en 2012). Ce faisant, malgré des augmentations au secteur théâtral, les théâtres institutionnels ont ainsi vu une décroissance en dollars constants de leur subvention moyenne.

Les compagnies membres de T.A.I. sont gérées avec rigueur. Mais elles font face à une situation financière où la croissance des frais fixes et ceux de l'occupation de leurs salles affecte leurs choix artistiques et compromet leur capacité à jouer leur rôle d'institution au sein de la société québécoise en constante transformation. Comment, avec des effectifs allant sans cesse décroissant, contrer les défis que posent les nouvelles technologies, les mutations des habitudes de consommation et de participation culturelles, le renouvellement du public alors que la population est vieillissante et, pour celles qui opèrent dans la métropole, la diversité culturelle?

Les Théâtres associés sont d'avis qu'au même titre que l'éducation constitue une valeur fondamentale dans la vie des individus, la culture doit loger au cœur de la vie en collectivité, non seulement à titre de moteur de la cohésion sociale mais parce qu'elle participe étroitement et fortement à son caractère identitaire.

Le rattrapage dans le financement des institutions théâtrales doit constituer l'une des priorités de la prochaine politique culturelle du Québec afin de permettre à celles-ci de jouer pleinement le rôle qui doit être le leur, d'organismes phares, arrimées aux transformations de la société québécoise, et capables de réaliser des projets artistiques de grande envergure pour les spectateurs de toutes générations.

Recommandations des Théâtres associés inc. (T.A.I.)

1. La promotion et le renforcement du français comme assise de la vie culturelle québécoise doivent être la pierre angulaire de la politique culturelle du Québec.
2. L'État québécois doit non seulement renouveler son engagement à l'égard de la culture et de ceux et celles qui la construisent mais faire de la culture l'un des piliers de ses interventions en matière de développement économique durable.
3. Le ministère de la Culture et des Communications doit s'imposer comme la *conscience culturelle de l'État* traçant partout les lignes de force à suivre et les limites à respecter afin que l'action de l'administration, sous toutes ses formes et dans tous les domaines, favorise la protection et l'épanouissement de la culture québécoise.
4. La prochaine politique culturelle du Québec devra reconnaître le rôle d'organismes phares que jouent les théâtres institutionnels au Québec, notamment en regard de l'affirmation du caractère francophone du Québec, de la protection de la liberté d'expression et de la liberté artistique, de l'accès, de la participation et de la contribution de tous à la culture, et de la recherche de l'équité.
5. Que le gouvernement québécois accroisse sa présence à l'étranger en ouvrant de façon urgente les délégations québécoises qui ont été fermées en priorisant celles qui sont situées dans des capitales culturelles, et qu'il les dote de conseillers culturels au fait de la réalité culturelle québécoise d'aujourd'hui.
6. Que, pour fins de financement public, les théâtres institutionnels soient évalués par les instances publiques selon les mécanismes d'évaluation par les pairs en regard de leur nature institutionnelle, de leur mission et de leurs devoirs. La reconnaissance du statut de théâtre institutionnel prendra la forme d'une convention avec l'État.
7. Que, parmi les divers volets de la chaîne culturelle, le gouvernement québécois accorde une attention particulière à l'aide à la création, la production la diffusion et l'exploitation des œuvres, et qu'un soutien financier conséquent et récurrent, supérieur aux budgets qui y sont présentement consacrés, soit dégagé à cette fin.
8. Qu'un financement à la hauteur des responsabilités des théâtres institutionnels et leur permettant de jouer pleinement le rôle qui doit être le leur au sein de la société québécoise constitue l'une des priorités de la prochaine politique culturelle québécoise.
9. Que les subventions attribuées aux théâtres institutionnels, qui occupent et animent en permanence un lieu de production et de diffusion, tiennent compte de l'augmentation des frais d'exploitation du lieu et soient, à tout le moins, indexées en regard de celle-ci.
10. Que le gouvernement québécois procède à la création d'un fonds spécifique dédié à couvrir les frais imputables à la gestion d'un lieu de production et de diffusion ainsi qu'au maintien des actifs pour les compagnies de théâtre responsables de la programmation d'une saison dans un lieu qu'elles occupent en permanence.

TABLE DES MATIÈRES

CHAPITRE I – LES THÉÂTRES INSTITUTIONNELS AU QUÉBEC.....	1
1.1 Présentation des Théâtres associés (T.A.I.) inc	1
1.2 Un apport historique dynamique et fondateur.....	1
1.3 Le milieu théâtral et ses institutions	2
1.4 Les nouvelles technologies.....	3
1.5 Les théâtres institutionnels et l'international	4
1.6 Les modalités d'attribution des subventions	4
Recommandations	5
CHAPITRE II - L'ÉVOLUTION DES SUBVENTIONS OCTROYÉES PAR L'ÉTAT	6
2.1 La situation globale	6
2.2 Une diminution pour les théâtres institutionnels	8
2.3 Une politique du saupoudrage qui va à l'encontre des volontés du milieu théâtral.....	9
2.4 Une intervention publique paradoxale	10
Recommandations	11
CHAPITRE III - L'IMPORTANCE ÉCONOMIQUE DES COMPAGNIES DE T.A.I.	12
CHAPITRE IV – LA GESTION FINANCIÈRE ET OPÉRATIONNELLE	13
4.1 La diversité des recettes de revenus.....	13
4.2 Comparaison avec d'autres secteurs.....	13
4.3 L'évolution de l'aide privée	14
4.4 L'évolution des revenus globaux.....	15
4.5 L'aide publique exprimée en revenus de soutien par spectateur.....	15
4.6 L'évolution générale des dépenses	16
4.7 Le coût d'une représentation	17
4.8 L'impact sur les distributions	18
4.9 Le rôle structurant des théâtres institutionnels dans le milieu théâtral.....	18
Recommandations	18
CHAPITRE V – LES FRAIS D'EXPLOITATION DES SALLES.....	19
Recommandations	20
CONCLUSION.....	20
TABLEAUX	
1. RÉPARTITION DES SUBVENTIONS VERSÉES AUX COMPAGNIES INSTITUTIONNELLES ET AUX AUTRES COMPAGNIES EN 1980, 2007 ET 2012	7
2. RÉPARTITION DES SUBVENTIONS VERSÉES AUX COMPAGNIES INSTITUTIONNELLES ET AUX AUTRES COMPAGNIES EN 1980, 2007 ET 2012	8
3. ÉVOLUTION DE LA SUBVENTION MOYENNE AUX THÉÂTRES INSTITUTIONNELS EN DOLLARS CONSTANTS	8
4. REVENUS DES THÉÂTRES INSTITUTIONNELS EN 2012	13
5. COMPARAISON DE LA STRUCTURE DE FINANCEMENT DE T.A.I. AVEC D'AUTRES SECTEURS.....	14
6. ÉVOLUTION DE L'AIDE PRIVÉE DE 2002 À 2012	14
7. ÉVOLUTION DES REVENUS DE 2002 À 2012	15
8. ÉVOLUTION DE L'AIDE PUBLIQUE PAR SPECTATEUR.....	16

TABLE DES MATIÈRES (suite)

9. LA PART DES DÉPENSES EN REGARD DES REVENUS	16
10. ÉVOLUTION DES COÛTS DE PRODUCTION EN REGARD DES BUDGETS DE FONCTIONNEMENT.....	17
11. ÉVOLUTION DU NOMBRE DE CONTRATS AVEC LES INTERPRÈTES POUR LES PRODUCTIONS DES MEMBRES ACTUELS DE T.A.I. DE 2002 À 2015.....	18
12. NOMBRE DE PRODUCTIONS ET NOMBRE MOYEN D'INTERPRÈTES PAR PRODUCTION DES MEMBRES ACTUELS DE T.A.I. DE 2002 À 2015	18
13. PART DU COÛT DES LIEUX	20

ANNEXES

1. Présentation des compagnies membres des Théâtres associés	i
2. Compagnies de théâtre du Québec (124) ayant reçu une subvention d'un ou plusieurs des trois conseils des arts en 2007-2008.....	iii
3. Compagnies de théâtre du Québec (163) ayant reçu une subvention d'un ou plusieurs des trois conseils des arts en 2011-2012.....	iv
4. Répartition des subventions des trois conseils des arts en 2007 et 2012	v
5. Données relatives aux représentations (2002 à 2012).....	vi
6. Données relatives à l'engagement des équipes (2002 à 2012).....	vii
7. Frais d'occupation des salles	viii
8. Dépenses relatives à un lieu	viii

Les frontières de nos rêves ne sont plus les mêmes.

PAUL-ÉMILE BORDUAS, *Refus global*, 1948

CHAPITRE I – LES THÉÂTRES INSTITUTIONNELS AU QUÉBEC

1.1 Présentation des Théâtres associés (T.A.I.) inc.

Théâtres associés (T.A.I.) inc. est la voix d'institutions théâtrales francophones québécoises et constitue l'une des forces vives de la vie culturelle et de la société au Québec. Fondé en 1985, ce regroupement de producteurs-diffuseurs est constitué, en 2016, de huit compagnies sans but lucratif basées à Montréal et Québec, qui ont entre 40 et 68 ans d'existence. Chacune d'elles occupe et anime en permanence un lieu théâtral qui lui est identifié, où elles présentent une programmation annuelle. Les compagnies membres sont les suivantes :

Théâtre du Rideau Vert (1948)

Théâtre du Nouveau Monde (1951)

Théâtre de Quat'Sous (1955)

Théâtre Denise-Pelletier (fondé en 1964 sous le nom de la Nouvelle Compagnie Théâtrale)

Centre du Théâtre d'Aujourd'hui (1969)

Théâtre du Trident (1970)

Duceppe (fondé en 1973 sous le nom de la Compagnie Jean Duceppe)

Théâtre de la Bordée (1976)

On trouvera en Annexe 1 une présentation succincte de chaque compagnie

Chacune a une personnalité artistique spécifique et une histoire distincte, mais toutes partagent une même réalité de producteur et une similarité dans la façon de faire du théâtre. Sous l'égide des Théâtres associés, elles constituent un interlocuteur pour les associations d'artistes en vertu des deux lois québécoises sur le statut de l'artiste.

1.2 Un apport historique dynamique et fondateur

Les plus anciennes compagnies ont joué un rôle fondateur dans l'évolution du théâtre tel qu'il se pratique au Québec. Jusqu'aux années 70, ces pionnières ont été les seules à proposer des saisons théâtrales et des tournées. Les compagnies des Théâtres associés occupent ou sont propriétaires de salles de jauge différentes (de 170 à 842 places) où, de longue date, elles ont accueilli, présenté, souvent coproduit, des spectacles de compagnies qui n'ont pas de lieux. Aujourd'hui encore, l'offre de spectacle des compagnies des Théâtres associés, soit une moyenne annuelle de 70 productions, jouées dans leur salle ou lors de tournées¹, constitue le noyau dur des saisons avec quelque 1 600 représentations. Elles s'adressent à quelque 485 000 spectateurs de toutes générations² pour qui il s'agit souvent d'une première prise de contact avec le théâtre. Elles tiennent une place de première importance dans la démocratisation de la culture et son accès équitable par des activités de médiation culturelle et la pratique d'une tarification diversifiée qui tient compte de la capacité de payer limitée de segments de la population moins favorisés ou encore des étudiants.

Les compagnies des Théâtres associés ont apporté une contribution majeure à la promotion et au renforcement du français comme assise de la vie culturelle québécoise. Leur importance a été fondamentale dans la constitution d'une dramaturgie québécoise, qu'elles appelaient de leurs vœux, et elles ont permis aux auteur(e)s d'ici de voir leurs œuvres créées avec les meilleurs moyens de production de l'époque³, jusqu'aux *Belles-Sœurs* de Michel Tremblay qui a ouvert la voie à une ère nouvelle où cette dramaturgie d'ici occupe désormais une place dominante. Portée à la scène puis au grand écran, la langue québécoise a fortement contribué au caractère identitaire des Québécois.

¹ 22% des représentations sont données en tournée

² Ces données sont tirées de MCE Conseils, *Théâtres Associés (T.A.I. Inc. / Profil économique sommaire*, février 2013).

³ Pensons aux œuvres de Félix Leclerc, Marcel Dubé, Guy Dufresne, Éloi de Grandmont, Jacques Ferron, Françoise Loranger, Marie-Claire Blais qui ont, parmi d'autres, fait figure de pionniers et pionnières.

Les Théâtres associés ont, aussi, étroitement participé à l'évolution de la société québécoise en présentant sur leurs scènes des œuvres qui en interrogeaient les fondements ou les valeurs⁴ et en se posant comme indéfectibles défenseurs de la liberté d'expression et de la liberté artistique.

Ce sont les plateaux de ces compagnies qui ont permis la professionnalisation des métiers de la scène, qu'il s'agisse de conception et de réalisation de décors, de costumes, d'éclairage et ce que l'on nomme dorénavant les écritures scéniques. Au moment de la réfection ou la relocalisation de ces salles ou encore lors de la construction de nouvelles, un tout autre réseau de professionnels — architectes, ingénieurs, acousticiens, scénographes — a pu mettre à contribution son expertise.

1.3 Le milieu théâtral et ses institutions

Les 4 et 5 novembre 2011, le milieu théâtral québécois réuni à l'invitation du Conseil québécois du théâtre (CQT) faisait porter son 12^e Congrès sur le thème du théâtre institutionnel. Durant ces assises, il a été réitéré la nécessité et l'importance des compagnies institutionnelles, évoquées dès les [premiers] États généraux du théâtre, en 1980, et soulignées à nouveau lors des Seconds États généraux du théâtre, en 2007⁵. Au terme du congrès, le milieu théâtral adoptait une charte du théâtre institutionnel⁶, dans laquelle se reconnaissent les membres des Théâtres associés. Les rôles, responsabilités et caractéristiques des institutions tels que définis dans la charte sont les suivants:

Rôles et responsabilités

- Un théâtre institutionnel est défini par une mission spécifique et porte un projet artistique ouvert à l'ensemble de la communauté théâtrale. Son rayonnement fait qu'il est reconnu par le milieu théâtral, le public et les instances gouvernementales.
- Un théâtre institutionnel présente un caractère de pérennité et existe indépendamment de ses fondateurs et de ses directions successives. N'étant pas l'instrument d'un créateur unique ou d'un groupe d'artistes défini, sa direction artistique est transitoire.
- Un théâtre institutionnel relève d'un conseil d'administration garant de sa mission; il dispose d'une certaine indépendance par rapport au personnel de direction. Le conseil d'administration d'un théâtre institutionnel possède un équilibre entre des représentants de la société civile et d'artistes issus de multiples générations.
- Les modes de nomination et la durée du mandat des membres du conseil d'administration sont balisés.
- Un théâtre institutionnel dispose d'une ou de plusieurs salles de spectacles, lesquelles constituent un parc immobilier culturel d'importance et affirment la présence de l'art dans le paysage urbain et régional.

Un théâtre institutionnel se caractérise par :

- Un mandat artistique réalisé par la direction artistique
- Une activité de production générant une saison théâtrale
- Un lieu de représentation
- Une activité artistique ouverte à l'ensemble des publics
- Une activité artistique ouverte à l'ensemble de la communauté théâtrale
- Un fonctionnement garant de pérennité
- Un mode d'évaluation spécifique à sa nature institutionnelle.

Depuis trois décennies, les compagnies des Théâtres associés doivent gérer une constante décroissance du soutien public qui les confine et les maintient dans une situation de crise rendant de plus en plus difficile, voire impossible, l'acquiescement de leurs mandats, comme on le verra dans les prochains chapitres.

⁴ *L'Osstidcho* (1968), *Charbonneau et le chef* (1971) et *Les fées ont soif* (1978), en sont trois éclatants exemples.

⁵ *Liste des propositions adoptées en assemblée plénière du 20 octobre 2007*, dans « 25 octobre 2007 / Les propositions votées en assemblée plénière », propositions 12, 73 et 74 http://www.cqt.ca/evenements/etats_generaux/index/2007

⁶ Voir sur le site du CQT <http://www.cqt.ca/documentation/institution>

Théâtres associés appuie les huit grands principes proposés comme fondements sur lesquels s'appuiera la politique culturelle renouvelée⁷ en soulignant l'apport majeur, historique et actuel, de ses membres dans :

- Le caractère essentiel de la culture
- L'accès, la participation et la contribution de tous à la culture
- L'affirmation du caractère francophone du Québec
- La protection de la liberté d'expression et de la liberté artistique
- La recherche de l'équité.

En outre, Théâtres associés est d'avis que :

- La promotion et le renforcement du français comme assise de la vie culturelle québécoise doivent être considérés comme la pierre angulaire de la politique culturelle du Québec⁸.
- L'État québécois doit non seulement renouveler son engagement à l'égard de la culture et de ceux et celles qui la construisent, mais faire de la culture l'un des piliers de ses interventions en matière de développement économique durable.

À cette fin, le ministère de la Culture et des Communications devra, tel que le souhaitait Jean-Paul L'Allier, « s'imposer comme la *conscience culturelle de l'État* traçant partout les lignes de force à suivre et les limites à respecter afin que l'action de l'administration, sous toutes ses formes et dans tous les domaines favorise la protection et l'épanouissement de la culture québécoise⁹».

***On vit dans un monde de communication, mais pas de communion.
Et c'est ce que devrait être le théâtre, non pas un lieu de communication mais de communion.***

Robert Lepage - *Contact l'encyclopédie de la création* - Émission de Stéphan Bureau

1.4 Les nouvelles technologies

L'expérience du spectacle vivant ne prend pleinement son sens que dans le partage d'un même temps et d'un même espace entre des artistes présents en scène et des spectateurs formant un public qui a conscience de la spécificité de ces instants. Dès lors qu'un spectacle vivant est retransmis, il n'est plus *vivant*, quand bien même cette transmission s'effectuerait simultanément. L'espace de partage est rompu. « Quand vous êtes au téléphone ou à l'antenne [d'une radio], vous n'avez plus de corps », disait Marshall McLuhan. On pourrait compléter en affirmant que l'image retransmise d'un corps en jeu n'est pas, non plus, un corps, et encore moins un corps qui ressent ce qu'éprouve le public qui le voit à distance.

La politique culturelle du Québec se devra d'être attentive et proactive à l'égard des possibilités qu'offrent Internet et les autres plateformes numériques, mais sans y voir là une façon de porter à distance le théâtre par voie de retransmission simultanée¹⁰. Cette avenue peut être intéressante pour offrir à un public de connaisseurs un accès à certaines grandes productions de l'étranger. Cependant, le spectacle vivant doit être vu pour ce qu'il est par le public québécois de toutes les régions. Dans le domaine des nouvelles technologies, des mesures devraient permettre aux compagnies de les utiliser dans le domaine de la création, comme certains créateurs québécois émérites le font de si brillante façon ou encore dans une perspective promotionnelle et de documentation pour, notamment, constituer une mémoire du théâtre. La présence sur scène des artistes d'ici, sur tout le territoire, contribue fortement au renforcement du caractère identitaire avec le lien d'affection si particulier que leur porte le public, et c'est la tournée qui doit être encouragée.

⁷ En réponse à la Question 1 du *Renouvellement de la politique culturelle du Québec, Cahier de consultation*, p. 8.

⁸ En réponse à la Question 22 du *Renouvellement de la politique culturelle du Québec, Cahier de consultation*, p. 19.

⁹ L'Allier, Jean-Paul, Pour l'évolution de la politique culturelle, document de travail, mai 1976, p.95.

¹⁰ En réponse à la Question 7 du *Renouvellement de la politique culturelle du Québec, Cahier de consultation*, p. 15.

1.5 Les théâtres institutionnels et l'international

Si des compagnies françaises se produisaient occasionnellement au Québec, et principalement à Montréal, avant les années cinquante, c'est le TNM qui, la première, a joué à l'extérieur du pays, en 1955¹¹. Quelques collaborations internationales, chaque fois événementielles, ont marqué l'histoire de certains des Théâtres associés, par l'accueil de compagnies¹², de metteurs en scène¹³ ou d'interprètes¹⁴ étrangers. Depuis les années 2000, ces collaborations sont moins rares sur les scènes institutionnelles mais elles conservent néanmoins un caractère d'exception.

Alors que le théâtre jeune public québécois parcourt la planète depuis les années 80 et celui des compagnies de recherche pour adultes, depuis les années 90, les théâtres institutionnels devraient pouvoir jouer un rôle beaucoup plus grand dans les échanges internationaux. Les projets de cette nature doivent, de prime abord, reposer sur des assises où priment les considérations artistiques¹⁵ mais, compte tenu des coûts qui y sont rattachés, avoir accès à un financement approprié dès les phases exploratoires. Les artistes et les gestionnaires des compagnies doivent aussi pouvoir compter sur ces relais que sont les délégations du Québec et l'expertise qu'y développent les conseillers culturels.

1.6 Les modalités d'attribution des subventions

Théâtres associés estime que les milieux culturels et la population profitent, par le biais du Conseil des arts et des lettres du Québec (CALQ) dont la création est l'une des principales contributions de la politique culturelle de 1992, du système d'attribution de bourses et de subventions le plus approprié pour répondre aux questions complexes que pose l'évolution des milieux et garantir l'autonomie de la création artistique. C'est aussi l'instance la mieux indiquée pour réfléchir à la mise en place de mesures ou de programmes qui fassent écho aux orientations du ministère de la Culture et des Communications¹⁶, tout en étant indépendant dans les décisions qu'il prend et les soutiens qu'il accorde. La pertinence des évaluations et des avis du CALQ repose en premier lieu sur la connaissance basée sur l'expérience acquise par son personnel, généralement issu des milieux culturels, ainsi que de l'approche disciplinaire et des expertises sectorielles, lesquelles doivent être maintenues¹⁷.

Théâtres associés tient au principe d'évaluation par les pairs par le biais de comités tel qu'il a cours dans les conseils des arts. Leur composition, qui fait appel à des gens de théâtre de générations, de pratiques et d'horizons divers, traduit une recherche d'équité qui fait écho à la préoccupation animant le ministère de la Culture et des Communications dans la définition de sa nouvelle politique¹⁸. Les problématiques propres au caractère institutionnel des compagnies membres de T.A.I. et en particulier celles que posent la gestion et l'entretien d'un lieu ainsi que son animation toute l'année durant, la responsabilité de participer à l'éducation artistique des citoyens et le fait de s'adresser à un public présentant un large spectre d'âges, de même que le devoir de soutien à l'égard de toutes les générations d'artistes appellent des évaluations spécifiques et, à plusieurs égards, plus proches de celles ayant cours pour des institutions d'autres disciplines artistiques que de celles de compagnies de théâtre qui ne produisent que de façon sporadique.

¹¹ Le TNM joue un Molière à Paris. En 1958, une nouvelle sortie de la compagnie la ramène en Europe ainsi qu'à New York. Le Rideau Vert suivra, en France en 1964 puis à Moscou, en 1966.

¹² La Compagnie Renaud-Barrault en 1964 au Rideau Vert avec *Oh les beaux jours*; *l'Oiseau Vert* de Benno Besson à la Nouvelle Compagnie Théâtrale, en 1985.

¹³ Jean-Louis Barrault signe une mise en scène du *Mariage de Figaro*, en 1971, au TNM.

¹⁴ Claude Dauphin au TNM, en 1970, et Raf Vallone au Trident, en 1986.

¹⁵ En réponse à la Question 37 du *Renouvellement de la politique culturelle du Québec, Cahier de consultation*, p. 22.

¹⁶ « La recherche d'équité », *Renouvellement de la politique culturelle du Québec, Cahier de consultation*, p.9.

¹⁷ En réponse à la Question 37 du *Renouvellement de la politique culturelle du Québec, Cahier de consultation*, p. 24.

¹⁸ En réponse à la Question 4 du *Renouvellement de la politique culturelle du Québec, Cahier de consultation*, p. 10.

Recommandations

1. LA PROMOTION ET LE RENFORCEMENT DU FRANÇAIS COMME ASSISE DE LA VIE CULTURELLE QUÉBÉCOISE DOIVENT ÊTRE LA PIERRE ANGULAIRE DE LA POLITIQUE CULTURELLE DU QUÉBEC.
2. L'ÉTAT QUÉBÉCOIS DOIT NON SEULEMENT RENOUVELER SON ENGAGEMENT À L'ÉGARD DE LA CULTURE ET DE CEUX ET CELLES QUI LA CONSTRUISENT MAIS FAIRE DE LA CULTURE L'UN DES PILIERS DE SES INTERVENTIONS EN MATIÈRE DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE DURABLE.
3. LE MINISTÈRE DE LA CULTURE ET DES COMMUNICATIONS DOIT S'IMPOSER COMME LA *CONSCIENCE CULTURELLE DE L'ÉTAT* TRAÇANT PARTOUT LES LIGNES DE FORCE À SUIVRE ET LES LIMITES À RESPECTER AFIN QUE L'ACTION DE L'ADMINISTRATION, SOUS TOUTES SES FORMES ET DANS TOUS LES DOMAINES, FAVORISE LA PROTECTION ET L'ÉPANOUISSEMENT DE LA CULTURE QUÉBÉCOISE.
4. LA PROCHAINE POLITIQUE CULTURELLE DU QUÉBEC DEVRA RECONNAÎTRE LE RÔLE D'ORGANISMES PHARES QUE JOUENT LES THÉÂTRES INSTITUTIONNELS DU QUÉBEC, NOTAMMENT EN REGARD DE L'AFFIRMATION DU CARACTÈRE FRANCOPHONE DU QUÉBEC, DE LA PROTECTION DE LA LIBERTÉ D'EXPRESSION ET DE LA LIBERTÉ ARTISTIQUE, DE L'ACCÈS, DE LA PARTICIPATION ET DE LA CONTRIBUTION DE TOUS À LA CULTURE, ET DE LA RECHERCHE DE L'ÉQUITÉ.
5. QUE LE GOUVERNEMENT QUÉBÉCOIS ACCROISSE SA PRÉSENCE À L'ÉTRANGER EN OUVRANT DE FAÇON URGENTE LES DÉLÉGATIONS QUÉBÉCOISES QUI ONT ÉTÉ FERMÉES EN PRIORISANT CELLES QUI SONT SITUÉES DANS DES CAPITALES CULTURELLES, ET QU'IL LES DOTE DE CONSEILLERS CULTURELS AU FAIT DE LA RÉALITÉ CULTURELLE QUÉBÉCOISE D'AUJOURD'HUI.
6. QUE, POUR FINS DE FINANCEMENT PUBLIC, LES THÉÂTRES INSTITUTIONNELS SOIENT ÉVALUÉS PAR LES INSTANCES PUBLIQUES SELON LES MÉCANISMES D'ÉVALUATION PAR LES PAIRS EN REGARD DE LEUR NATURE INSTITUTIONNELLE, DE LEUR MISSION ET DE LEURS DEVOIRS. LA RECONNAISSANCE DU STATUT DE THÉÂTRE INSTITUTIONNEL PRENDRA LA FORME D'UNE CONVENTION AVEC L'ÉTAT¹⁹.

¹⁹ Cette résolution a été adoptée lors du 12^e Congrès québécois du théâtre tenu en novembre 2011.

CHAPITRE II – L'ÉVOLUTION DES SUBVENTIONS OCTROYÉES PAR L'ÉTAT

Seront examinées ici les subventions versées aux compagnies de théâtre professionnel pour la production et la diffusion des œuvres qu'elles produisent ou coproduisent. Ne seront prises en compte que les subventions dites de *fonctionnement* ou de *projet* et excluant celles versées sous forme d'aide à l'immobilisation ou à la tournée, de même que les aides spéciales et celles consenties aux organismes de services ainsi qu'aux festivals.

Les trois années de référence sont celles de deux moments-charnières de l'histoire récente du théâtre au Québec, lorsque l'ensemble du milieu théâtral s'est concerté sur son développement par la tenue d'états généraux du théâtre, en 1980 et 2007. Ces données seront complétées par celles relatives à l'année 2012. Ce faisant, on pourra suivre l'évolution du soutien public sur plus de trois décennies.

2.1 La situation globale

Lors de la saison 1979-80, précédant la tenue des [Premiers] États généraux du théâtre²⁰, les trois paliers de gouvernement²¹ accordaient la somme de 5 475 782 \$²² à 98 compagnies de théâtre professionnelles, se répartissant comme suit :

- 11 compagnies institutionnelles recevaient 3,8M\$
- 87 compagnies du jeune théâtre²³ alors émergent, et s'adressant à un public adulte ou aux jeunes spectateurs, se partageaient 1,6M\$.

Des écarts sensibles étaient évidemment notables d'une compagnie à l'autre, que ce soit à cause du territoire où elles opéraient et qui pouvait les exclure du champ d'intervention de l'un ou l'autre bailleur de fonds, ou encore de la plus ou moins grande longévité de chacune selon qu'il s'agisse du secteur du jeune théâtre ou des compagnies institutionnelles. Pour ces dernières, rappelons que la jauge des lieux qu'elles occupaient présentait des variations considérables. On retiendra ici qu'en 1979-80, la part du secteur du théâtre institutionnel recevait 70% de l'aide publique.

Au moment de la tenue des Seconds États généraux, la situation avait connu une profonde transformation. Des subventions totales de 23M\$²⁴ (soit 17,6M\$ de plus qu'en 1980 et traduisant une croissance de 300%) étaient versées à 124 compagnies (voir Annexe 2), soit 26 de plus qu'en 1980; elles se répartissaient comme suit :

- 13 compagnies institutionnelles recevaient 10,7M\$
- 111 compagnies s'adressant à un public adulte ou aux jeunes spectateurs se partageaient 12,3M\$. (10 848 464\$ en subventions de fonctionnement et 1 458 578\$ en subventions de projets)

²⁰ Du 6 au 9 novembre 1981; les données supportant les travaux provenaient de la saison 1979-80.

²¹ Le Conseil des Arts du Canada, le Ministère des Affaires culturelles du Québec et le Conseil des arts de la Région métropolitaine de Montréal.

²² Gruslin, Adrien. « Subventions 1979/80 : peu de changements », *Répertoire théâtral du Québec 1981*, Les cahiers de théâtre Jeu, 1^{er} trimestre 1981, pp. 15-25; ces montants excluent les subventions versées à l'École nationale de théâtre, aux organismes de services, aux théâtres d'été ou en aide à l'immobilisation.

²³ Cette appellation est celle dans laquelle se reconnaissaient la plupart des compagnies, réunies pour plusieurs d'entre elles dans l'Association québécoise du jeune théâtre (AQJT).

²⁴ Les chiffres qui apparaissent ici sont tirés des *Rapports annuels du Conseil des arts de Montréal* <https://www.artsmonreal.org/fr/conseil/rapports-annuels>, des *Appendices aux rapports annuels de gestion du Conseil des arts et des lettres du Québec*, [http://www.calq.gouv.qc.ca/calq/\\$/bourses_subv.htm](http://www.calq.gouv.qc.ca/calq/$/bourses_subv.htm) et de la Liste interrogeable des subventions du Conseil des arts du Canada <http://conseildesarts.ca/conseil/subventions/liste-des-beneficiaires>.

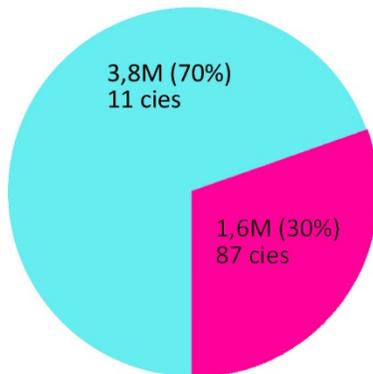
En 2012, le soutien public totalisait 24,7M\$ et 163 compagnies (39 de plus qu'en 2007 et 65 de plus qu'en 1980; voir Annexe 3) étaient désormais soutenues :

- 13 compagnies institutionnelles recevaient 11M\$
- 159 compagnies s'adressant à un public adulte ou aux jeunes spectateurs se partageaient 13,7M\$²⁵ (12 399 486\$ en subventions de fonctionnement et 1 306 620\$ en subventions de projets).

TABLEAU 1

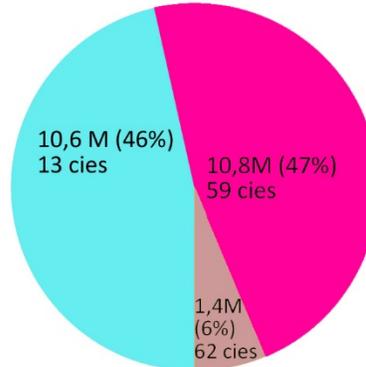
RÉPARTITION DES SUBVENTIONS VERSÉES AUX COMPAGNIES INSTITUTIONNELLES ET AUX AUTRES COMPAGNIES EN 1980, 2007 ET 2012

1980 : 5 475 872\$ (98 compagnies)



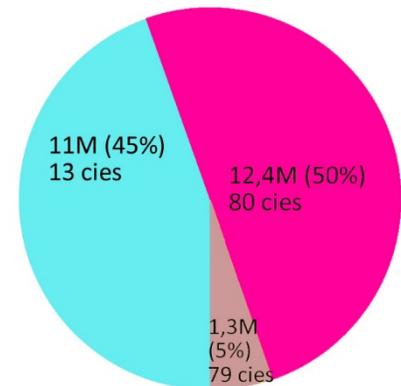
Subvention moyenne :
institutionnelles : 346 573\$
autres compagnies (F) : 19 120\$

2007 : 22 983 617\$ (124 cies)



Subvention moyenne :
institutionnelles : 844 044\$
autres compagnies (F) : 183 872\$
autres compagnies (P) : 23 396\$

2012 : 24 727 031\$ (163 cies)



Subvention moyenne :
institutionnelles : 847 763\$
autres compagnies (F) : 154 993\$
autres compagnies (P) : 16 539\$

■ CIES institutionnelles ■ Autres CIES (subventions de fonctionnement) ■ Autres CIES (subventions de projets)

En trois décennies, l'évolution du soutien public se traduit par :

- une augmentation, de 30,4% à 53,5%, de la part accordée aux compagnies autres qu'institutionnelles
- une diminution de la part consacrée au théâtre institutionnel, passée de 70% à 46%

Alors que l'aide versée aux compagnies institutionnelles a connu une croissance de 190% (en dollars courants) entre 1980 et 2012, celle attribuée aux autres compagnies a été augmentée de 730% (Tableau 2). On notera que, dès 2007, 8 compagnies du groupe autre qu'institutionnel recevaient des subventions de plus de 300 000\$²⁶ et que pour 4 d'entre elles, ces subventions étaient supérieures à celles de la compagnie la moins soutenue du groupe institutionnel.

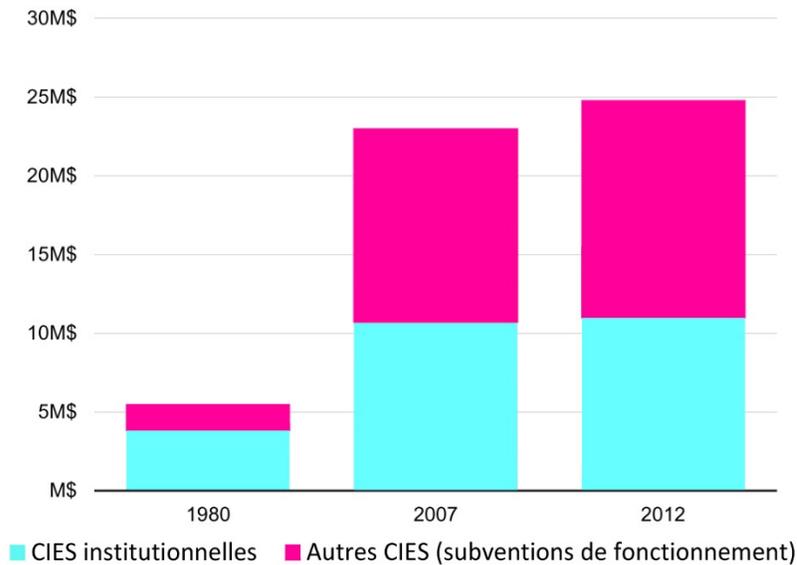
Enfin, en dépit d'une croissance globale des subventions, celle-ci est considérablement réduite pour chaque compagnie vu leur nombre sans cesse croissant: 98 en 1980, 124 en 2007, puis 163 en 2012.

²⁵ 9 d'entre elles recevaient une subvention de fonctionnement d'une instance et une de projet d'une autre instance.

²⁶ Le Carrousel compagnie de théâtre, Le Théâtre PÂP, Les Deux Mondes, le Nouveau Théâtre Expérimental, Ex Machina, le Théâtre de l'Œil, le Théâtre les gens d'en bas, le Théâtre Ubu.

TABLEAU 2

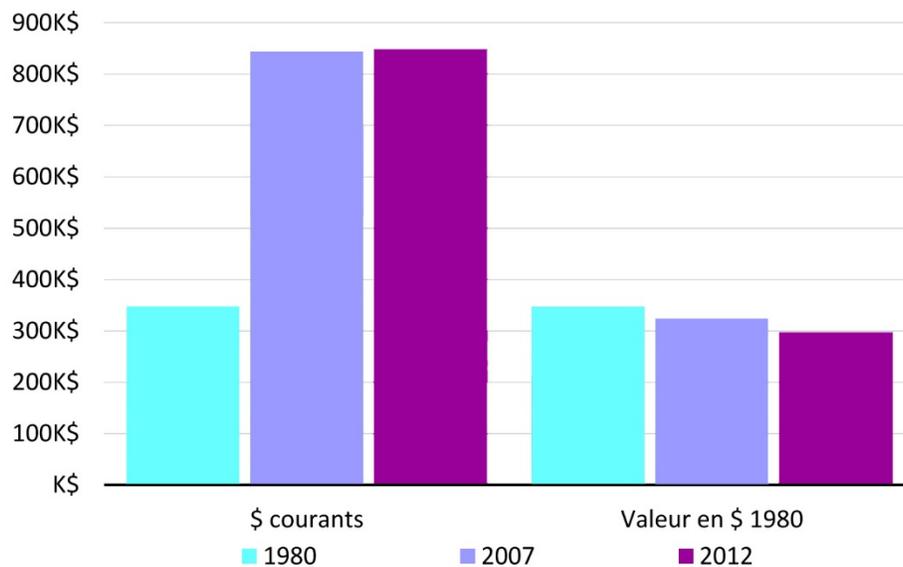
RÉPARTITION DES SUBVENTIONS VERSÉES AUX COMPAGNIES INSTITUTIONNELLES ET AUX AUTRES COMPAGNIES EN 1980, 2007 ET 2012



2.2 Une diminution pour les théâtres institutionnels

En 2007, le secteur du théâtre institutionnel comptait dorénavant 13 compagnies : 2 compagnies institutionnelles actives en 1980 avaient mis fin à leurs activités²⁷ et 4 nouvelles compagnies (3 de Montréal et 1 de Québec) avaient acquis les caractéristiques des compagnies institutionnelles en occupant en permanence un lieu théâtral et en offrant une saison où leurs productions constituent la base de la programmation²⁸. En 1980, la moyenne des subventions attribuées à chacune des 11 compagnies institutionnelles était de 346 573\$. Une fois traduite en dollars constants, on constate que chacune des compagnies de ce groupe désormais au nombre de 13 a vu la moyenne de ses subventions décroître : le simple maintien, en dollars constants, du niveau de subvention accordé en 1980 aurait commandé une subvention moyenne de 903 856\$ en 2007, et de 990 092\$ en 2012, alors qu'elle était de 844 044\$ en 2007 et de 847 763\$ en 2012.

TABLEAU 3 : ÉVOLUTION DE LA SUBVENTION MOYENNE AUX THÉÂTRES INSTITUTIONNELS EN DOLLARS CONSTANTS



²⁷ Le Théâtre International de Montréal et le Théâtre Populaire du Québec.

²⁸ Il s'agit du Théâtre de la Bordée, de La Manufacture (Théâtre la Licorne), du Groupe de La Veillée (Théâtre Prospero) et d'Espace Go.

On trouvera en Annexe 4A et 4B, des tableaux qui font état des répartitions effectuées par chaque conseil des arts entre les subventions de fonctionnement et de projet²⁹, et sur les moyennes des montants octroyés. On constate qu'un nombre croissant d'organismes sont soutenus et que la moyenne des subventions va diminuant, cette diminution étant partiellement compensée par le fait qu'environ le tiers des compagnies autres qu'institutionnelles reçoivent des subventions de projets de plus d'une source, ou une subvention de projet d'une source et une subvention de fonctionnement d'une seconde source.

Subventions de fonctionnement³⁰

- en 2007 : 59 compagnies/ 183 872\$ en moyenne
- en 2012 : 80 compagnies / 154 993\$ en moyenne

Subventions de projet³¹

- en 2007 : 1 450 578\$ / 62 compagnies / 23 396\$ en moyenne
 - 98 subventions de projets octroyées à 62 compagnies différentes (36 d'entre elles [36%], recevant plus qu'une subvention de projet
 - 10 compagnies [16%] sur 62 soutenues à projet par une instance l'étaient à fonctionnement par une autre instance
- en 2012 : 1 306 620\$ / 79 compagnies / 16 539\$ en moyenne
 - 109 subventions de projets octroyées à 79 compagnies différentes (30 d'entre elles [27,5%], recevant plus qu'une subvention de projet)
 - 9 compagnies [11%] sur 79 soutenues à projet par une instance l'étaient à fonctionnement par une autre instance

2.3 Une politique du saupoudrage qui va à l'encontre des volontés du milieu théâtral

En 2016, un théâtre comme le Rideau Vert n'a plus les moyens, hélas, de monter l'œuvre de génie d'un nouvel auteur qui nécessiterait quinze interprètes, comme ce fut le cas avec les Belles-Sœurs, en 1968.

Denise Filiatrault, directrice artistique du Théâtre du Rideau Vert et créatrice du personnage de Rose Quimet des *Belles-Sœurs*

Le souhait du soutien d'une diversification des pratiques exprimé lors des premiers États généraux s'est donc traduit par un nombre grandissant de compagnies qui reçoivent une aide publique (une augmentation de 66 %) et constitue l'élément majeur de la transformation du soutien de l'État à l'endroit du théâtre, depuis 1980. Force est toutefois de constater que cet essor s'est exercé au détriment des compagnies institutionnelles dont la subvention, pour chacune, est allée diminuant en dollars constants. Si les subventions de fonctionnement et de projet ont, elles aussi, diminué au cours des dernières années, cette diminution demeure sans commune mesure avec celle affectant les compagnies institutionnelles, d'autant que les premières ont connu la contrepartie d'un nombre passablement accru de compagnies soutenues, 76 nouvelles, alors que seules 2 nouvelles compagnies ont rejoint le groupe des institutionnelles. De plus, un nombre significatif de compagnies recevant une subvention de projet ou de fonctionnement d'une instance en recevaient une seconde de la part d'une autre.

La décroissance des théâtres institutionnels n'a jamais été souhaitée par le milieu théâtral, bien au contraire. Dès 1980, celui-ci se prononçait pour une reconnaissance des besoins des organismes qui tiennent compte « de

²⁹ Cette catégorie n'est apparue, au Conseil des arts de Montréal, qu'en 1989.

³⁰ De ces 59 compagnies, 23 s'adressaient au jeune public ou au public adolescent.

³¹ En 1990, le Conseil des Arts du Canada a établi une distinction dans ses subventions de projet entre les artistes établis et les artistes nouveaux venus.

leur longévité, de la nécessité de leur croissance et [du maintien] de leurs droits acquis³² ». Lors des Seconds États généraux, en 2007, était adoptée une résolution à l'effet que « (...) les conseils des arts soutiennent massivement les compagnies et les institutions phares afin de leur permettre de réaliser des projets artistiques de grande envergure, créant ainsi des pôles de création inspirants, accueillants et éclairants pour l'ensemble du milieu³³ ». De plus, une résolution était adoptée à l'unanimité à l'effet que soit mis en place un fonds financé par le ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine du Québec et Patrimoine canadien, spécifiquement dévolu à l'entretien des lieux de diffusion, afin d'empêcher que le paiement de ce type de frais ne soit puisé à même les subventions au fonctionnement qui doivent servir la mission artistique des organismes plutôt que la consolidation du patrimoine³⁴.

Enfin, le 12^e Congrès québécois du théâtre, en octobre 2012, traduisait expressément le désir de la communauté théâtrale québécoise de voir reconnaître le concept de théâtres institutionnels, incontournables vitrines sur la création artistique d'ici permettant d'éclairer l'ensemble de l'activité théâtrale québécoise. À cette occasion, il était à nouveau souhaité la création par l'État d'un fonds dédié aux importantes charges financières liées aux coûts d'entretien des lieux, ainsi que des mécanismes d'évaluation spécifique pour les théâtres institutionnels.

2.4 Une intervention publique paradoxale

Au Québec, la part de soutien public ne représente, chez les théâtres institutionnels, que 39% de leurs sources de financement et se distingue en cela du modèle existant dans d'autres sociétés³⁵ où, de surcroît des moyens considérables leurs sont consentis. À titre d'exemple, les subventions totales attribuées à l'ensemble des théâtres institutionnels du Québec (10,7M\$ en 2007) demeurent moindres que ce que l'État français accordait cette année-là au seul Théâtre de la Colline (13,3M\$), ou au Théâtre de l'Odéon (17,5M\$) ou au Théâtre de Chaillot (18,4M\$). Nous sommes également bien en deçà de ce que recevaient des gouvernements anglais et allemand, en 2011, le Royal National Theater (31,5M\$) et le Deutsches Theater (27,8M\$)³⁶.

Depuis les premiers États généraux, c'est principalement par une aide aux immobilisations en faveur des théâtres institutionnels que l'État est intervenu de façon plus marquée à leur égard³⁷. En effet, depuis 1980, le Centre du Théâtre d'Aujourd'hui, le Théâtre de la Manufacture, le Théâtre du Rideau Vert et le Théâtre de Quat'Sous ont pu acheter à leurs propriétaires de l'époque les lieux dont ils étaient locataires — les deux premiers ont été par la suite relocalisés et dotés d'une seconde salle intra-muros de plus petite jauge, et les deux autres ont connu subséquemment des travaux majeurs. Le Théâtre Denise-Pelletier et le Théâtre du Nouveau Monde ont, eux aussi, connu d'importants travaux. Enfin l'Espace GO, le Théâtre la Bordée et le Groupe la Veillée (Théâtre Prospero) ont été dotés de salles de jauges plus importantes.

Il est, pour le moins, paradoxal de constater que l'État s'engage à long terme envers les compagnies et les institutions prêteuses dans le cadre des projets d'immobilisation en supportant le coût de ces acquisitions ou

³² Procès-verbal des États généraux du théâtre professionnel au Québec, 1982, proposition 36, publié dans *Aide-Mémoire du Conseil québécois du théâtre*, vol. 1, no 2, novembre 1985.

³³ *Liste des propositions adoptées en assemblée plénière du 20 octobre 2007*, proposition 74, dans « 25 octobre 2007/ Les propositions votées en assemblée plénière », http://www.cqt.ca/evenements/etats_generaux/index/2007

³⁴ *Liste des propositions adoptées en assemblée plénière du 20 octobre 2007*, proposition 12, dans « 25 octobre 2007/ Les propositions votées en assemblée plénière », http://www.cqt.ca/evenements/etats_generaux/index/2007

³⁵ En Allemagne, en Belgique, en France, la part de subventions de certaines institutions peut dépasser 75%.

³⁶ Ces données et celles des théâtres en France sont tirés de l'Annexe 1-II du *Rapport du comité Institution théâtrale*, juin 2011, <http://www.cqt.ca/documentation/institution>.

³⁷ Les deux compagnies locataires des Sociétés d'État que sont la Place des Arts et le Grand Théâtre (la Compagnie Jean Duceppe et Le Théâtre du Trident) ont été tenues à l'écart de ces aides.

de ces travaux, par le biais de conventions d'une durée de 20 ans, alors que le soutien au fonctionnement de ces mêmes organismes n'est jamais garanti au-delà de quatre ans, dans les meilleurs cas, par des subventions quadriennales non indexées, et en dépit du fait qu'il soit de notoriété publique que l'entretien de ces lieux, tel qu'on le verra (pp. 19-20), est croissant.

Cette conjoncture a un triple effet :

- L'augmentation du prix des billets à laquelle sont contraintes les compagnies compromet le principe d'accessibilité que l'État favorise par ailleurs en dotant ces mêmes compagnies de lieux aptes à répondre aux exigences de l'évolution de l'art théâtral et à l'accueil du public dans des conditions sécuritaires et confortables
- À cause des choix artistiques auxquels cette conjoncture les contraints, il devient de plus en plus difficile sinon impossible pour les théâtres institutionnels de s'acquitter du rôle que l'on attend d'eux à titre d'organismes phares
- Le nombre d'interprètes que peuvent engager les théâtres institutionnels est en constante décroissance (voir pp. 17-18).

Recommandations³⁸

7. QUE, PARMI LES DIVERS VOILETS DE LA CHAÎNE CULTURELLE, LE GOUVERNEMENT QUÉBÉCOIS ACCORDE UNE ATTENTION PARTICULIÈRE À L'AIDE À LA CRÉATION, LA PRODUCTION LA DIFFUSION ET L'EXPLOITATION DES ŒUVRES, ET QU'UN SOUTIEN FINANCIER CONSÉQUENT, SUPÉRIEUR AUX BUDGETS QUI Y SONT PRÉSENTEMENT CONSACRÉS, SOIT DÉGAGÉ À CETTE FIN.
8. QU'UN FINANCEMENT À LA HAUTEUR DES RESPONSABILITÉS DES THÉÂTRES INSTITUTIONNELS ET LEUR PERMETTANT DE JOUER PLEINEMENT LE RÔLE QUI DOIT ÊTRE LE LEUR AU SEIN DE LA SOCIÉTÉ QUÉBÉCOISE CONSTITUE L'UNE DES PRIORITÉS DE LA PROCHAINE POLITIQUE CULTURELLE QUÉBÉCOISE.

³⁸ En réponse à la Question 13 du *Renouvellement de la politique culturelle du Québec, Cahier de consultation*, p. 15.

CHAPITRE III - L'IMPORTANCE ÉCONOMIQUE DES COMPAGNIES DE T.A.I.³⁹

Les membres de Théâtres associés constituent un pôle d'activité culturelle remarquable. Les 9 lieux de théâtres opèrent 13 salles offrant un total de près de 4 700 sièges. Ils produisent et accueillent 77 productions distinctes en 2012⁴⁰ et ont toujours dépassé le nombre de 70 pièces différentes annuellement au cours des dix dernières années. Environ 1 600 représentations sont données par année, dont une part significative, environ 22 %, sont données en tournée. Les productions sont jouées devant des auditoires dépassant en général les 80 % d'occupation des salles, démontrant à la fois la pertinence des choix culturels de programmation, la popularité de cette importante activité et la constante préoccupation des gestionnaires d'ajuster le nombre de représentations à la demande afin de maximiser la rentabilité des représentations (*L'Annexe 5 présente un tableau détaillé de ces statistiques sectorielles pour les années allant de 2002 à 2012*).

Les Théâtres associés génèrent des revenus autonomes, hors subvention, qui ont augmenté de 13,7M\$ en 2002 à 20,3M\$ en 2011. Des efforts significatifs ont été réalisés pour accroître les revenus de billetterie, de location de salles et des contributions du secteur privé en appui à l'activité culturelle, permettant cette croissance de 48 %. Les salaires payés par cette activité théâtrale représentent 14,2M\$ en 2002 et atteignent 17,2M\$ en 2012. Cette activité culturelle génère en 2012 une contribution économique très importante :

- 307 contrats de comédiens pour les productions maison⁴¹;
- 506 contrats pour les équipes de création et les techniciens;
- 36 683 abonnés;
- 485 000 spectateurs, dont 422 000 payants;
- 1 000 travailleuses et travailleurs embauchés sur des bases permanentes ou contractuelles;
- un équivalent de 460 travailleurs à temps plein⁴² recevant une rémunération de 17,2 M\$.

998 personnes ont reçu une rémunération directement des neuf membres de l'association pour un cachet ou un salaire moyen de 17 234 \$, en hausse de 22 % entre 2002 et 2012. Ce nombre d'emplois et cette masse salariale sont des minimums absolus, car ils n'incluent pas la rémunération des personnes engagées par les compagnies de théâtre non membres de T.A.I. que ces derniers accueillent ou avec lesquelles ils collaborent dans le cadre de coproductions ou de codiffusions. Bien sûr, cette moyenne de rémunération regroupe des salariés permanents, dont la rémunération moyenne est estimée à 37 700\$ et des contractuels dont le salaire dépend de la durée de leur engagement. Plusieurs travailleurs culturels, artistes et techniciens, travaillent ainsi dans plus d'un lieu pour générer une rémunération annuelle visant à leur permettre de vivre de leur art. (*L'Annexe 6 présente un tableau détaillé de ces statistiques sectorielles pour les années allant de 2002 à 2012*).

³⁹ Les textes, notes, données et graphiques des chapitres III, IV et V sont tirés du *Rapport final Théâtres Associés (T.A.I.) inc. Profil économique sommaire présenté par MCE Conseils*, février 2013, à l'exception des points 4.2, 4.8 et 4.9, des Tableaux 5, 11 et 12, et des recommandations. **9 compagnies étaient alors membres de l'association quand ce document a été produit.**

⁴⁰ Les références annuelles indiquées dans le présent rapport sont relatives aux saisons de théâtre, avec des années financières se terminant en juin. Ainsi, l'année 2012 couvre la période de juillet 2011 à juin 2012.

⁴¹ Les comédiens des productions maison n'incluent pas les contrats signés par des compagnies invitées ou par des coproducteurs. C'est donc un minimum. De plus, un théâtre n'a pu fournir cette donnée.

⁴² Basé sur une rémunération hebdomadaire moyenne observée de 720\$ par semaine, pour les travailleurs des compagnies d'art d'interprétation x 52 semaines, soit 37 440\$ par année. Voir Rémunération hebdomadaire moyenne dans certaines industries de la culture et des communications selon l'Enquête sur l'emploi, la rémunération et les heures de travail (EERH), Québec 2007-2011.

Source : Adapté de Statistique Canada, Enquête sur l'emploi, la rémunération et les heures travaillées (EERH).

Compilation : Institut de la statistique du Québec, Observatoire de la culture et des communications du Québec. 19 avril 2012

CHAPITRE IV – LA GESTION FINANCIÈRE ET OPÉRATIONNELLE

Les Théâtres associés produisent une activité culturelle et économique importante et qui dépend d'un équilibre d'une multitude d'éléments confrontant les objectifs culturels et les contraintes économiques. Nous observerons un milieu qui a connu un développement constant entre 2002 et 2010 avec une diversification significative de ses revenus et une augmentation de son impact économique. Ce développement s'est fait avec une attention constante sur le contrôle des dépenses, toutes maintenues à des taux de croissance sous l'inflation en général qui a augmenté de 22 % entre 2002 et 2012 et encore davantage en comparaison de l'indice des prix canadiens des produits culturels qui lui a augmenté de 33 %⁴³.

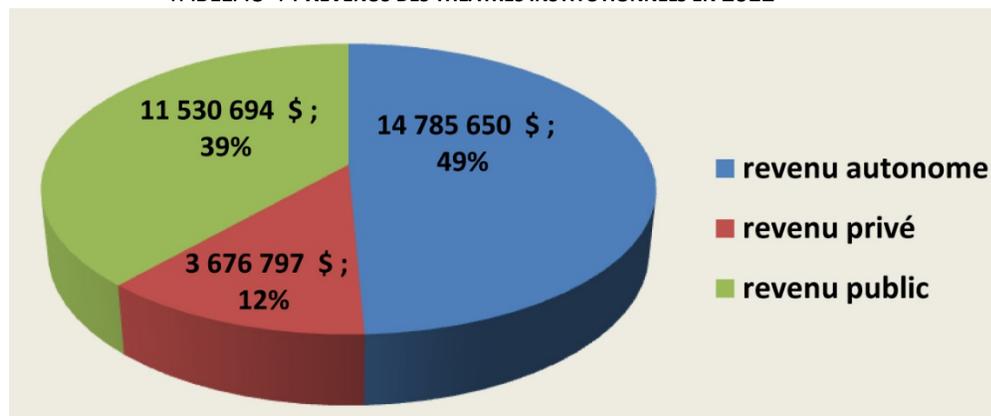
4.1 La diversité des recettes de revenus

Les membres de T.A.I. tentent d'équilibrer leurs coûts de fonctionnement avec quatre sources de financement. Il s'agit bien sûr de :

- Revenus de billetterie
- Revenus d'opération autres, dont la location de salles, la vente de boissons, etc.
- Revenus de financement privé
- Revenus de subventions publiques.

En globalité, l'ensemble des théâtres génère 14,8M\$ de recettes autonomes en 2012, conjuguant les deux premières sources de revenus pour 49 % des ressources financières du groupe. Parallèlement, 11,5M\$⁴⁴ ou 39 % du total provient du financement public. Le solde, soit 12 % représentant 3,7M\$ en 2012, est constitué du financement privé.

TABEAU 4 : REVENUS DES THÉÂTRES INSTITUTIONNELS EN 2012



4.2 Comparaison avec d'autres secteurs

En comparaison à celle des autres secteurs sans but lucratif, la structure de financement des Théâtres associés est la suivante :

- Ses revenus autonomes (61,55 %) sont supérieurs à ceux de la moyenne des organismes de création et de production en arts de la scène et multidisciplinaires soutenus par le CALQ (42,85 %) et largement au-dessus de la moyenne de l'ensemble de tous les organismes soutenus par celui-ci (37,23 %)
- La part de financement public ne représente que 38,44 % alors que, pour l'ensemble des organismes soutenus par le CALQ elle est de 46,10 % et de 40,87 % pour les organismes de création et de production en arts de la scène et multidisciplinaires⁴⁵.

⁴³ Statistique Canada, tableau CANSIM 326-0021.

⁴⁴ La variation avec les montants apparaissant en p. 7 s'expliquent notamment par le fait que d'autres subventions que celles de fonctionnement ont été prises en compte ici.

⁴⁵ Portrait du soutien financier gouvernemental aux organismes en arts et lettres du Québec, ArtExpert, janvier 2016, p.20.

Cette situation résulte, pour une grande part, de la stagnation de l'aide publique qui a contraint les Théâtres associés à consacrer des efforts grandissants à la recherche de revenus de sources privées et augmenter le prix des billets, tout en tentant de préserver par divers expédients le principe d'accessibilité.

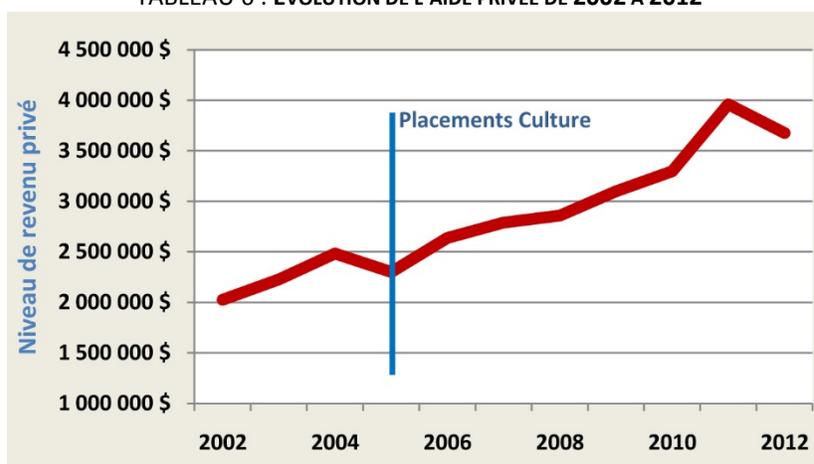
TABLEAU 5 : COMPARAISON DE LA STRUCTURE DE FINANCEMENT DE T.A.I. AVEC D'AUTRES SECTEURS

	Tous les organismes soutenus au fonctionnement par le CALQ	%	Organismes de création et de production - Arts de la scène et multidisciplinaires (2013-14)	%	Théâtres associés (2012)	%
Revenus exploitation	110 433 669	37,23	85 845 711	42,85	14 785 650	49,30
Financement privé	49 449 342	16,67	32 608 811	16,28	3 676 797	12,25
Sous-total	159 883 011	53,90	118 454 522	59,12	18 462 447	61,55
Financement public	136 749 771	46,10	81 875 667	40,87	11 530 694 ⁴⁶	38,44
Total	296 632 782	100,00	200 330 189	100,00	29 993 141	99,99

4.3 L'évolution de l'aide privée

Du côté du financement privé, les Théâtres associés comptent sur des partenaires historiques auxquels s'ajoutent de nouvelles institutions chaque année. Les membres de T.A.I. ont connu une phase de croissance majeure du financement privé entre 2002 et 2010. Les recettes d'aide privées passant alors de 2M\$ à 4M\$. La principale vague de croissance coïncide avec le lancement du programme Placements Culture au Québec⁴⁷. L'année 2012 a par ailleurs été un moment de baisse importante avec une perte de 300 000\$ de financement privé. Tout au long de la décennie, des efforts significatifs ont été faits pour faire croître cette source de revenus et tous les membres se sont progressivement engagés sur cette voie.

TABLEAU 6 : ÉVOLUTION DE L'AIDE PRIVÉE DE 2002 À 2012



Cette hausse de revenus privés s'est par ailleurs faite au coût de grands efforts. En effet, le budget de dépense de la direction du financement privé est généralement augmenté. Les salaires dédiés exclusivement à cette fonction augmentent de 136 %, deux fois plus vite que les revenus alors que de plus en plus de théâtres se dotent d'un personnel dédié.

⁴⁶ Voir note 44.

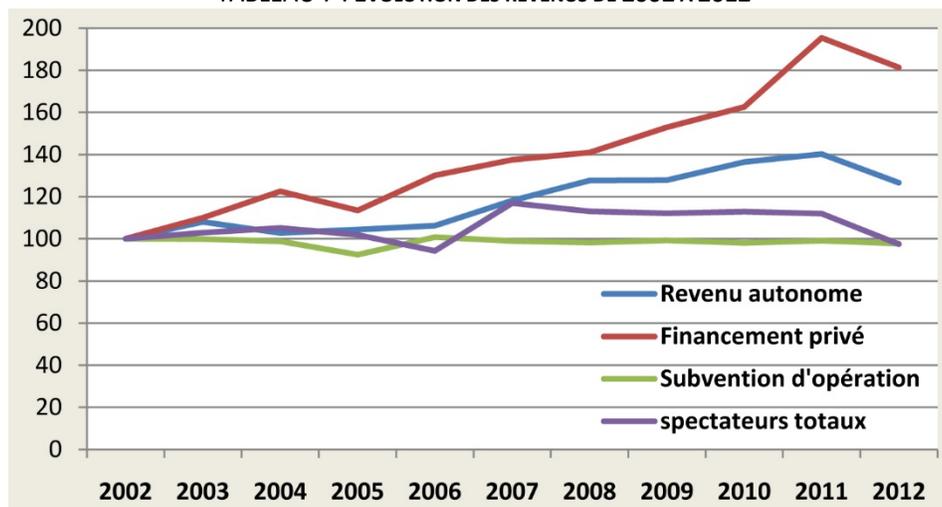
⁴⁷ Nous ne pouvons par ailleurs démontrer l'impact de ce programme sur les membres individuels des Théâtres Associés.

4.4 L'évolution des revenus globaux

En échange de leur prestation culturelle, les membres de Théâtres associés reçoivent tous des revenus de source publique. Ils reçoivent près de 10M\$ de subvention d'opération chaque année entre 2002 et 2012. Plus de la moitié de cette aide provient du Conseil des arts et des lettres du Québec. Cette contribution est essentielle à l'équilibre financier des institutions.

En effet, avec environ 6M\$ de financement, le CALQ comble à lui seul 60% du financement public reçu par les membres de T.A.I. Quant à elles, les subventions liées aux immobilisations ont connu une hausse significative, passant de 580 000\$ par année à près de 1,8M\$. Ces montants sont la valeur des amortissements de subvention liés aux constructions et rénovations majeures que certains théâtres ont connues depuis 2008.

TABEAU 7 : ÉVOLUTION DES REVENUS DE 2002 À 2012

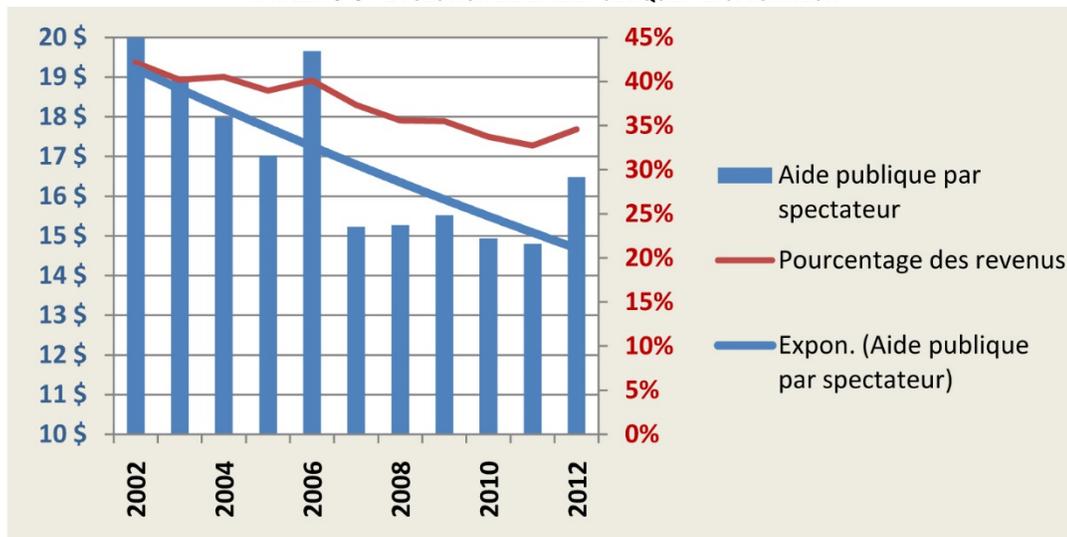


4.5 L'aide publique exprimée en revenus de soutien par spectateur

En termes monétaires courants, l'aide publique aux membres de T.A.I. est stagnante depuis 2002, autour de 10M\$. Mais face au développement des revenus globaux et des activités culturelles, l'aide publique par spectateur est passée d'environ 20 \$ en 2002 à 15 \$ en 2011. Dans le même registre, le pourcentage des revenus totaux des théâtres provenant de l'aide publique chute de 41 % en 2002 à 33 % en 2011. Cela signifie que l'appui de l'État a évolué à un rythme contraire à l'essor culturel (nombre de spectateurs) ou financier (hausse globale des revenus) des institutions. Seule une crise, en 2012, qui provoque une baisse des revenus autonomes et du nombre de spectateurs, entraîne une remontée du poids de l'État dans l'économie théâtrale. La faiblesse des augmentations annuelles a causé une fragilisation des capacités d'offre qui se répercute sur une baisse de l'autonomie en 2012.

Il faut encore rappeler ici que les dollars d'aide publique sont des contributions nettes qui, lorsque coupées, doivent être remplacées par des activités générant des coûts et des marges brutes. Ainsi, la valeur des activités de compensation doit toujours être beaucoup plus importante que la valeur de la subvention perdue, menant à des tensions sur la capacité d'offrir des productions de la qualité souhaitée ou encore en remettant en cause l'effort d'accessibilité fait en limitant les hausses de prix des billets.

TABLEAU 8 : ÉVOLUTION DE L'AIDE PUBLIQUE PAR SPECTATEUR

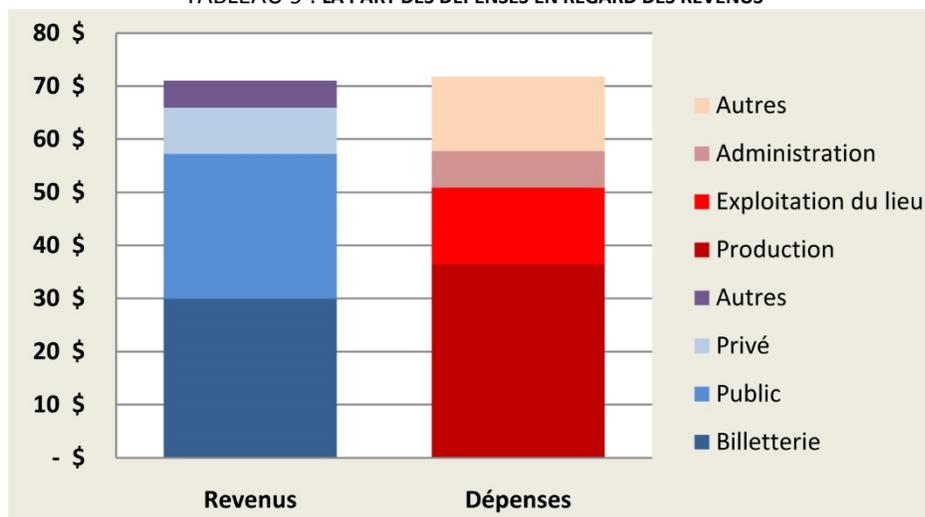


4.6 L'évolution générale des dépenses

Les dépenses annuelles totales des Théâtres associés sont passées de 24,5M\$ en 2002 à 30,3M\$ en 2012. Ceci représente une croissance de 23 % tandis que l'inflation représentait 22 %. Ainsi, les membres de Théâtres associés vivent un gel effectif réel de leurs dépenses depuis plus de dix ans. Pendant la même période, ils ont augmenté leur nombre de spectateurs de 13 % et le nombre de représentations de 8 %⁴⁸. Cette seule démonstration témoigne des efforts de contrôle budgétaire et de recherche d'efficacité. Cela a été atteint au prix de salaires payés en dessous de la valeur des gens et en sacrifiant progressivement l'envergure des pièces posées.

Ainsi, les frais d'administration, d'exploitation de salle (billetterie, entretien, placiers, etc.) et les communications prennent de petites parts des budgets, mais des parts stables et souvent incontrôlables pour les théâtres. La majeure partie des dépenses sont fixes ou connaissent des hausses incompressibles. Ainsi, les recherches d'économies se concentrent sur la conception des pièces. La production est donc passée de 55 % des budgets à 50 % en 2012.

TABLEAU 9 : LA PART DES DÉPENSES EN REGARD DES REVENUS

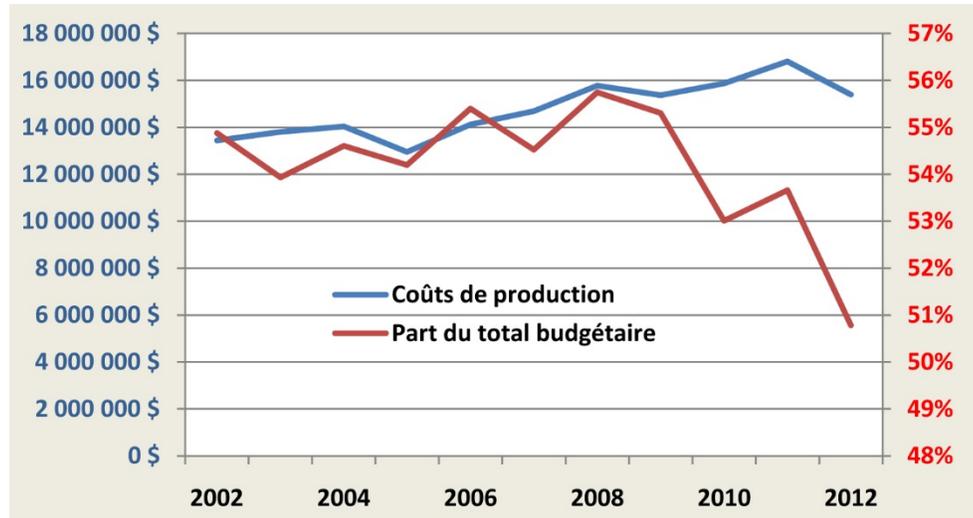


⁴⁸ Voir Annexe 5.

4.7 Le coût d'une représentation

Les coûts de production fixes et variables des pièces représentent 50 % des budgets de fonctionnement. Lorsque l'on étudie l'évolution chronologique, on voit que les productions, constituant le cœur des opérations théâtre, comptent sur un budget qui n'a augmenté que de 2M\$ en dix ans, soit de 15 %. En termes réels, les théâtres ont donc été confrontés à une baisse réelle de budget de production de 7 % malgré l'augmentation des activités (8 % de plus de représentations entre 2002 et 2010). En proportion du total, cet important budget passe de 55 % à 50 % du total.

TABLEAU 10 : ÉVOLUTION DES COÛTS DE PRODUCTION EN REGARD DES BUDGETS DE FONCTIONNEMENT



4.8 L'impact sur les distributions

En 2012, les compagnies de T.A.I. ont versé 3 millions \$ en salaires et cachets aux artistes interprètes⁴⁹. Pour l'ensemble du personnel artistique contractuel, ce montant atteint 5,2 millions \$ incluant les avantages sociaux⁵⁰. C'est une retombée directe des Théâtres associés au secteur culturel et à l'économie québécoise. C'est aussi exactement le même montant versé que dix ans plus tôt. En regard de sa nature, T.A.I. est parmi les associations visées par les lois sur le statut de l'artiste, celle pour qui les attentes en matière de rétribution sont les plus élevées. Les frais fixes de l'exploitation des lieux allant croissants, les frais d'administration et ceux imputés à la recherche de fonds privés étant incompressibles, la hausse du prix des billets ayant des limites en regard de l'accessibilité souhaitée, le résultat de cette conjoncture se répercute de diverses façons sur les choix artistiques et a entre autres conséquences une lente mais constante érosion du nombre d'interprètes engagés.

Les tableaux 11 et 12 traduisent pour la période allant de 2002 à 2015 le nombre de comédiens engagés par les membres actuels de T.A.I. pour les spectacles qu'ils produisent. Afin d'illustrer la capacité de production pour chaque saison, ont été exclus les contrats de reprise (un phénomène marginal), ainsi que les lectures publiques ou autres événements spéciaux. Dans le cas des coproductions, ne sont considérées que celles dont l'engagement des interprètes a été fait par les compagnies membres et actuelles de T.A.I.

⁴⁹ Voir Annexe 6.

⁵⁰ Id.

En 2002, les membres actuels de T.A.I. avaient engagé pour leurs productions 266 interprètes⁵¹. En 2015, ils n'étaient plus que 210 (Tableau 11). Le nombre moyen d'interprètes par production est demeuré relativement stable, mais cette situation est principalement attribuable au fait que les productions T.A.I. sont passées de 33 (en 2002) à 25 (en 2015) : le nombre d'interprètes est ainsi départagé dans un moins grand nombre de productions (Tableau 12).

TABLEAU 11 : ÉVOLUTION DU NOMBRE DE CONTRATS AVEC LES INTERPRÈTES POUR LES PRODUCTIONS DES MEMBRES ACTUELS DE T.A.I. DE 2002 À 2015

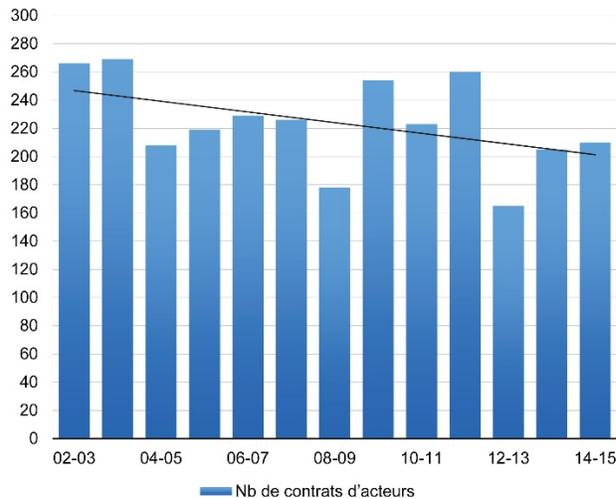
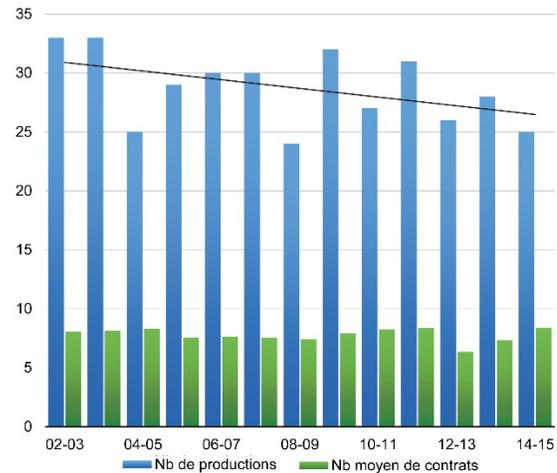


TABLEAU 12: NOMBRE DE PRODUCTIONS ET NOMBRE MOYEN D'INTERPRÈTES PAR PRODUCTION DES MEMBRES ACTUELS DE T.A.I. DE 2002 À 2015



4.9 Le rôle structurant des théâtres institutionnels dans le milieu théâtral

La capacité d'engagement des membres de T.A.I. qui va inexorablement en déclinant a un impact important dans l'écologie du milieu théâtral. Si des aspects quantifiables peuvent être démontrés comme conséquence de la décroissance du soutien public à l'endroit des théâtres institutionnels au cours des dernières décennies, d'autres tout aussi réels sont impossibles à évaluer : le nombre de pièces aux distributions trop importantes qui ne seront pas montées, le confinement de l'imaginaire auquel sont contraints les auteurs québécois, même parmi les chevronnés, s'ils veulent voir leurs œuvres produites — qui oserait expérimenter une écriture épique? Aussi, comment estimer le temps de répétition qui manque en recherche et exploration pour tirer le plein potentiel d'œuvres plus ardues? C'est, également, tout le travail envers les compagnies de la relève qui est limité, celles-là évoluant parallèlement aux plateaux institutionnels, où elles sont parfois invitées, mais rarement accompagnées ou partie prenante d'une démarche artistique à l'intérieur de l'institution et qui pourrait leur permettre un développement de nature artistique, par exemple par la capacité ainsi permise de faire appel à des interprètes ou des concepteurs d'expérience.

Les limites budgétaires des théâtres institutionnels affectent aussi l'économie globale du théâtre dans la mesure où ce sont elles qui, dans le milieu théâtral, offrent traditionnellement les meilleures conditions salariales, ce qui permet aussi aux interprètes et concepteurs de poursuivre ailleurs des démarches moins bien rétribuées ou de nature plus exploratoires. Les contraintes économiques ont aussi un impact sur le personnel administratif ou technique plus difficile à fidéliser et où les rotations nuisent à l'essor des entreprises. Il est plus difficile, à un personnel changeant ou en formation, d'avoir la même disponibilité que des équipes aguerries auprès de qui le personnel de compagnies plus jeunes avait pour tradition de prendre avis.

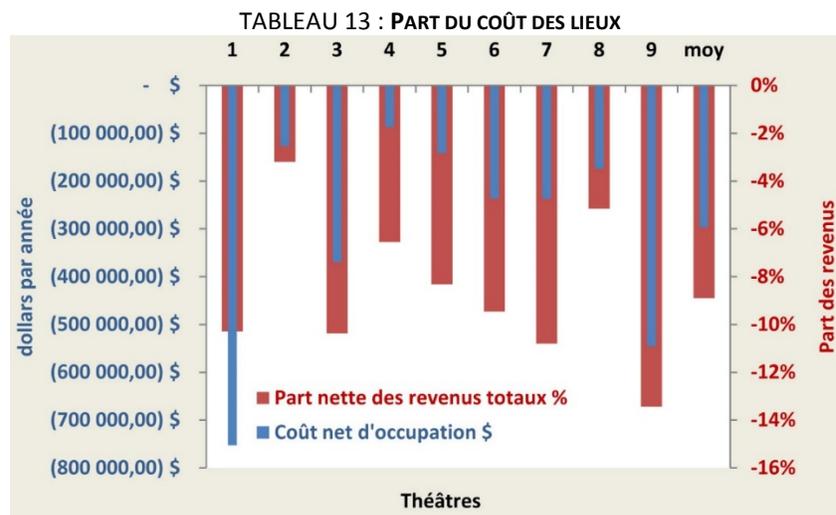
⁵¹ La variation avec le nombre de comédiens apparaissant en p. 12 s'explique par le fait que les compagnies prises en compte ici sont les membres *actuels* de T.A.I.

CHAPITRE V – LES FRAIS D’EXPLOITATION DES SALLES

Les membres de T.A.I. sont tous propriétaires ou locataires de salles importantes ayant des incidences centrales sur leur potentiel d’activités culturelles. Ils produisent et accueillent des pièces à raison de plus de 70 par année. Leurs espaces sont donc centraux à la diffusion de leurs œuvres, mais aussi à celles de toutes les troupes et compagnies sans lieu. Ces lieux sont aussi le berceau des productions qui couvrent le Québec en tournées régionales. Mais ces lieux occupés sont aussi un enjeu opérationnel complexe et un centre de coût significatif et croissant (voir Annexe 7).

Les principaux éléments de frais de ce regroupement sont constitués de salaires liés à l’entretien (55 %), de loyer (13 %), de chauffage et électricité (12 %), d’entretien (6 %) et autres frais divers. L’évolution constante de ces frais est passée de 2 695 000 \$ en 2002 à 4 379 000 \$ en 2012, soit une augmentation de 62,5 %, nettement au-dessus de la hausse des revenus et celle de l’inflation. Il est vrai que plusieurs théâtres ont connu des phases de rénovation et de mise à niveau, augmentant les frais d’amortissement de manière marquée. Encore une fois, l’augmentation des autres frais liés à la gestion des immeubles (taxes, chauffage, entretien) est en deçà de la moyenne de l’indice des prix des services culturels (voir Annexe 8).

L’ensemble des frais d’exploitation représente donc un autre point de pression pour les organisations. Les modes d’occupation sont très variables et la majorité des théâtres du groupe sont propriétaires d’un lieu et bénéficient d’un financement à hauteur habituelle de 85 % qui couvre les frais d’amortissement et de financement des espaces. Les autres paient des loyers annuels. Lorsque l’on inclut les salaires liés à l’exploitation des salles (accueil, billetterie, bar) et divers frais comme les systèmes d’achat en ligne, le coût d’exploitation des lieux est passé de 3 915 000 \$ en 2002 à 5 380 000 \$ en 2011⁵². Ceci représente une augmentation de 37,4 %. Les frais d’entretien augmentent à un rythme particulièrement important et ces derniers deviennent un poids significatif pour les organisations. En utilisant la définition plus étroite des frais d’exploitation (excluant les salaires d’exploitation) et en déduisant les revenus publics dédiés à l’occupation des lieux des frais liés à ceux-ci, nous obtenons, en 2002, un coût net cumulatif de 2 115 000\$. En 2012, cette somme atteint 2 608 000 \$, pour une hausse de 23 %. Ce coût est réparti de manière inégale selon les espaces avec des théâtres qui paient 14 % de leurs revenus totaux en frais d’exploitation tandis que d’autres sont plutôt à 3 %. La moyenne pondérée du groupe est à 8,5 % des revenus. Sur une base individuelle, le déficit annuel d’exploitation des lieux joue entre 110 000 \$ et 760 000 \$ par théâtre.



⁵² Nous n’avons pas obtenu la totalité des frais selon cette nomenclature de la totalité des théâtres membres pour l’année 2012.

Recommandations

9. QUE LES SUBVENTIONS ATTRIBUÉES AUX THÉÂTRES INSTITUTIONNELS, QUI OCCUPENT ET ANIMENT EN PERMANENCE UN LIEU DE PRODUCTION ET DE DIFFUSION, TIENNENT COMPTE DE L'AUGMENTATION DES FRAIS D'EXPLOITATION DU LIEU ET SOIENT, À TOUT LE MOINS, INDEXÉES EN REGARD DE CELLE-CI.
10. QUE LE GOUVERNEMENT QUÉBÉCOIS PROCÈDE À LA CRÉATION D'UN FONDS SPÉCIFIQUE DÉDIÉ À COUVRIR LES FRAIS IMPUTABLES À LA GESTION D'UN LIEU DE PRODUCTION ET DE DIFFUSION AINSI QU'AU MAINTIEN DES ACTIFS POUR LES COMPAGNIES DE THÉÂTRE RESPONSABLES DE LA PROGRAMMATION D'UNE SAISON DANS UN LIEU QU'ELLES OCCUPENT EN PERMANENCE.

CONCLUSION

Durant les décennies 1950 à 1980, l'essentiel des saisons théâtrales était constitué des programmations des théâtres institutionnels. C'est aussi là que se sont développées la dramaturgie québécoise et la professionnalisation des métiers de la scène. Au cours des trente années suivantes, la pratique théâtrale s'est diversifiée, notamment grâce à une intervention publique guidée par le souci de favoriser une diversité et un nombre grandissant de compagnies. Parallèlement, l'État québécois intervenait en faveur des théâtres institutionnels pour permettre à ceux qui ne sont pas locataires de sociétés d'État d'acquérir leurs lieux de diffusion et doter plusieurs d'entre eux de secondes salles de plus petites jauges afin, notamment, d'accueillir des compagnies de la relève. Pour une part significative du public, la fréquentation d'un spectacle des Théâtres associés, dans leur salle ou en tournée, constitue souvent l'occasion d'un premier contact avec le théâtre.

Alors que le développement du théâtre au Québec a dorénavant atteint un niveau de maturité, la non-croissance en dollars constants de l'aide publique à l'égard des théâtres institutionnels conjuguée à une croissance des coûts d'exploitation de leurs lieux et à celle des coûts de production, contraint les compagnies à des choix artistiques où ils ne peuvent pleinement jouer leur rôle d'organismes phares. Leur capacité d'offrir les conditions salariales les plus avantageuses est également atteinte, que ce soit en termes de rétribution ou de nombre d'interprètes engagés, ou encore du nombre de représentations offertes qui va diminuant. Cette situation de contrainte financière à laquelle les revenus privés, pourtant en hausse constante, ne peuvent suppléer, menace aussi les principes d'équité et d'accessibilité à l'endroit de spectateurs et spectatrices de toutes générations sur lesquels les théâtres institutionnels ont, historiquement, fondé leur action.

La prochaine politique culturelle du Québec devra mettre un terme à cette conjoncture et faire de la reconnaissance des théâtres institutionnels l'une de ses priorités en leur accordant les moyens financiers d'être ces pôles de création accueillants et inspirants pour le public et pour l'ensemble du milieu théâtral, capables de réaliser des projets artistiques de grande envergure dans une perspective d'accessibilité financière au plus grand nombre.

Mai 2016

ANNEXES

ANNEXE 1 : PRÉSENTATION DES MEMBRES DE T.A.I.



Depuis ses débuts, la mission du Théâtre du Rideau Vert est de promouvoir l'excellence artistique et de contribuer à l'enrichissement de la vie théâtrale de Montréal et du Québec.

Soucieuse de produire, de présenter et de faire tourner du théâtre qui s'adresse à un large public, l'actuelle directrice artistique, Denise Filiatrault, veut aussi émouvoir et provoquer la réflexion. La volonté de créer une dynamique entre artistes d'expérience et artistes émergents, entre création et répertoire, entre dramaturgie québécoise actuelle et dramaturgie internationale actuelle est au cœur de sa vision artistique, au même titre que sa volonté de renouveler les perceptions à l'égard du théâtre musical et de la revue.

Sources : <http://www.rideauvert.qc.ca/>
<http://www.theatresassocies.ca/?id=140&cat=membres>



Le Théâtre du Nouveau Monde, théâtre de tous les classiques, ceux d'hier et de demain, produit et diffuse les œuvres majeures du répertoire international et national tout en accordant une place de choix à la création.

Le public y a rendez-vous avec les plus grands créateurs – metteurs en scène, concepteurs, interprètes – portés par leur vision contemporaine d'univers dramaturgiques très variés. L'évolution récente du TNM est marquée par le retour d'une certaine modernité théâtrale et un sens de la fête et de l'événement qui lui ont permis d'atteindre un très large public.

Source : <http://www.tnm.qc.ca/>



Le Théâtre de Quat'Sous a toujours offert au public des œuvres issues du théâtre de création, et ce, en développant une esthétique singulière qui lui est propre. Aussi, dans une perspective d'ouverture sur le monde, le Théâtre explore continuellement des formes et des termes théâtraux provenant d'autres cultures et d'autres disciplines artistiques.

De plus, le Quat'Sous veille à ce que les jeunes créateurs atteignent une reconnaissance publique plus vaste en leur donnant la possibilité de concrétiser leurs projets.

Sources : <http://www.quatsous.com/> et <http://blogue.lavitrine.com/2012/05/le-theatre-de-quatsous-vu-par-eric-jean/>



La mission première du Théâtre Denise-Pelletier est d'initier les jeunes au théâtre, toutefois, sa programmation rejoint aussi le grand public.

Sa programmation de spectacles est axée sur la présentation de pièces de répertoire (incluant le répertoire québécois), en recherchant une présence équilibrée d'époques, de genres et de styles.

Le Théâtre Denise-Pelletier offre aussi au public étudiant une variété d'outils (Cahiers, document d'accompagnement, renseignements offerts sur le Web) et d'activités (conférences, ateliers, visites du théâtre), ainsi que des activités particulièrement conçues pour les enseignants (première des enseignants, ateliers de formation, etc.).

Sources : <http://www.denise-pelletier.qc.ca/>
<http://www.arrondissement.com/tout-get-document/u811-theatre-denise-pelletier-annees-scene/>

CCCC
TTTTT
D'D'D'
AAAA

CENTRE DU THÉÂTRE D'AUJOURD'HUI

Le Théâtre d'Aujourd'hui est un théâtre d'auteurs où le texte dramatique constitue à la fois le point de départ et le centre des projets artistiques. Le Théâtre d'Aujourd'hui se consacre exclusivement à la création, la production et la diffusion de la dramaturgie québécoise, et canadienne d'expression française.

Avec les textes d'auteurs de chez nous, les voix d'artistes confirmés se mêlent à celles de la relève. Le Théâtre d'Aujourd'hui donne place à la diversité et l'éclectisme des écritures qui composent notre dramaturgie. Le Théâtre d'Aujourd'hui se dédie plus largement aux nouvelles œuvres mais favorise également la relecture des œuvres du répertoire québécois.

La salle Jean-Claude-Germain offre aussi une tribune à de nombreux créateurs québécois. En outre, depuis la saison 2005-2006, le théâtre d'aujourd'hui apporte un soutien artistique et administratif aux jeunes compagnies, par le biais de résidences. En leur offrant une garantie de diffusion, le théâtre donne aux auteurs de la relève un espace privilégié pour approfondir leur démarche dans une perspective de durée, avec plus de liberté et l'esprit disponible, allégé de contraintes.

Source : <http://www.theatredaujourd'hui.qc.ca/>



LE THÉÂTRE
DU TRIDENT
le théâtre de la capitale

Le Théâtre du Trident produit et diffuse, pour le public de Québec et de la région, un théâtre d'envergure et de qualité privilégiant les œuvres de répertoire, sans négliger le théâtre de création.

Le Trident assume ainsi un rôle moteur dans la vie culturelle collective par son action d'une part auprès du public, à qui il offre un accès aux grandes œuvres du patrimoine dramaturgique tant mondial que national, et d'autre part auprès du milieu artistique, à qui il fournit des défis stimulants, ainsi que des occasions et des moyens pour les réaliser. Le Théâtre du Trident se veut une tribune pour les auteurs et les artistes d'ici et d'ailleurs. Œuvrant sur la scène culturelle depuis maintenant 40 ans, le Théâtre du Trident joue un rôle de premier plan dans la vie théâtrale de la ville de Québec et de la région.

Source : <http://www.letrident.com/>

DUCEPPE
DES ÉMOTIONS EN TEMPS RÉEL

DUCEPPE est une institution qui s'adresse à un large public. DUCEPPE privilégie la création d'œuvres contemporaines. La préoccupation majeure de la compagnie est d'émouvoir son public. Chaque saison de théâtre répond à une vaste palette de couleurs et invite le spectateur au voyage, à la réflexion, à l'ouverture.

DUCEPPE se distingue non seulement par l'échelle imposante de ses activités — auxquelles contribuent chaque année quelque 100 artistes et artisans —, mais parce qu'elle répond à des besoins spécifiques auprès de son public. DUCEPPE propose du théâtre accessible, populaire (dans le sens noble du terme), proche des gens, éminemment québécois; une parole porteuse de sens diffusée au plus grand nombre, à Montréal et dans le Québec entier, en accordant depuis toujours une place prépondérante à la dramaturgie nationale.

Source : <http://duceppe.com/>

L
A
BOR
DÉE

Produire et diffuser, pour le public de la région de Québec, du théâtre de très grande qualité tant au niveau de la forme que du contenu et accessible à une large couche de la population, en plus de servir de partenaire et de lieu d'accueil pour la production et la diffusion du théâtre québécois et d'ailleurs.

C'est un théâtre populaire dans l'acception la plus noble de ce mot. On y retrouve des textes du grand répertoire mondial, des œuvres d'auteurs contemporains et de dramaturges québécois. La création occupe également une place importante à la Bordée. C'est un théâtre vivant, proche de la communauté à laquelle il s'adresse, un théâtre d'émotion et d'intelligence porté par les meilleurs artistes de Québec.

Sources : www.bordee.qc.ca/ <https://www.facebook.com/LaBordee/>

**ANNEXE 4-A : RÉPARTITION DES SUBVENTIONS DES TROIS CONSEILS DES ARTS EN 2007 ET 2012
pour la production théâtrale professionnelle au Québec**

	CAM		CALQ		CALQ		CAC		3 CONSEILS		PROJETS	
	TOTAL	fonct.	TOTAL	fonct.	TOTAL	fonct.	TOTAL	projets	TOTAL	TOTAL	TOTAL	TOTAL
2007-08	1 902 078	1 777 000	14 897 139	14 170 639	6 184 400	5 585 400	599 000	22 983 617	21 533 039	1 450 578		
2011-12	2 149 620	1 943 000	15 589 646	14 897 146	6 987 765	6 580 265	407 500	24 727 031	23 420 411	1 306 620		

**ANNEXE 4-B RÉPARTITION DES SUBVENTIONS VERSÉES AUX COMPAGNIES EN 2007 ET 2012 PAR CHACUN DES 3 CONSEILS DES ARTS
pour la production théâtrale professionnelle au Québec**

	Conseil des arts de Montréal		Conseil des arts et des lettres du Québec		Conseil des arts du Canada		TOTAL 3 conseils	FONCTION. total	PROJETS total
	TOTAL	Projets	TOTAL	Projets	Total	Projets			
2007	1 902 078	1 777 000	14 897 139	14 170 639	6 184 400	5 585 400	22 983 617	21 533 039	1 450 578
2012	2 149 620	1 943 000	15 589 646	14 897 146	6 987 765	6 580 265	24 727 031	23 420 411	1 306 620

ANNEXE 5 : DONNÉES RELATIVES AUX REPRÉSENTATIONS

	T.A.I.												var 2002-2010
Année financière se terminant en	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012		
IPC	100	102,8	104,7	107	109,1	111,5	114,1	114,4	116,5	119,9	122		16,5%
IPC spectacles	100	104,8	108,4	110,21	113,1	114	118,2	122,8	126,9	130,9	133		26,9%
Le niveau d'activité													
Nombre de sièges dans la salle	4 317	4 318	4 301	4 342	4 343	4 336	4 394	3 515	4 252	4 261	4 284		-1,5%
Nombre de pièces – production dans l'année	73	71	73	70	79	72	72	69	72	76	77		-1,4%
Nombre de représentations régulières	1222	1203	1260	1106	1218	1158	1269	1180	1285	1128	1214		5,2%
Nombre de représentations supplémentaires	69	87	95	109	77	77	73	84	72	80	48		4,3%
Nombre représentations - sorties et tournée	285	312	363	319	314	462	364	430	328	455	310		15,1%
Nombre de représentations totales	1 556	1 587	1 707	1 518	1 602	1 689	1 699	1 694	1 677	1 663	1 572		7,8%
Nombre de comédiens - production maison	359	342	394	325	304	311	321	291	340	369	307		-5,3%
Les revenus de billetterie – excluant la tournée													
Nombre d'abonnés	41 568	41 422	41 184	43 862	39 372	42 700	41 991	38 953	43 476	41 692	36 683		4,6%
Nombre de spectateurs totaux	497 964	512 517	523 924	507 263	469 543	582 304	562 965	558 470	562 374	557 559	485 310		12,9%
Nombre de spectateurs payants	423 492	439 226	454 325	411 125	425 300	513 442	498 036	499 178	496 904	491 690	422 307		17,3%
Ratio de spectateurs payants	85%	86%	87%	81%	91%	88%	88%	89%	88%	88%	87%		3,9%
L'évolution des prix moyens	25,03 \$	26,67 \$	24,37 \$	27,11 \$	27,01 \$	24,81 \$	27,59 \$	27,97 \$	28,42 \$	28,86 \$	29,97 \$		13,5%
Revenus totaux de billetterie <i>in situ</i>	8 797 039	10 080 134	8 919 639	8 728 248	10 004 573	10 577 061	10 910 466	11 197 387	11 483 285	11 949 397	9 971 404		30,5%
Revenu de billetterie - coproduction	279 912	264 471	372 584	655 891	731 494	242 307	953 582	1 220 082	1 614 767	982 900	660 376		476,9%
Revenu de billetterie - tournée	1 523 832	1 810 253	1 952 049	1 762 663	750 332	1 918 212	1 877 089	1 544 273	1 022 285	1 257 238	2 024 311		-32,9%
Revenu de billetterie - global	10 600 783	11 714 610	11 071 836	11 146 802	11 486 399	12 737 580	13 741 137	13 961 742	14 120 337	14 189 535	12 656 091		33,2%
Taux d'occupation total des spectacles	87,1%	84,6%	86,7%	89,0%	89,1%	89,6%	86,5%	78,1%	89,6%	91,3%	83,6%		2,9%

ANNEXE 6 : DONNÉES RELATIVES À L'ENGAGEMENT DES ÉQUIPES

STATISTIQUES SECTORIELLES	T.A.I.	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	var 2002-2010	var 2010-2012
Année financière se terminant en														
Les frais de production														
Nombre de comédiens		359	342	394	325	304	311	321	291	340	369	307	-5,3%	-9,7
Nombre – équipe de création		260	303	298	275	258	275	295	228	269	279	234	3,5%	-13,0
Nombre de techniciens		273	284	333	283	283	285	283	207	306	266	272	11,9%	-11,2
Nombre de contractuels		892	929	1 025	883	845	871	899	726	915	914	813	2,5%	-11,2
Rémunération moyenne		7 594	7 265	6 738	7 106	8 619	8 906	8 728	8 686	8 558	8 084	8 907	12,7%	4,1
Cachets et salaires comédiens (avas)		2 931 118 \$	2 556 051 \$	2 921 725 \$	2 400 104 \$	2 883 603 \$	2 978 418 \$	3 042 936 \$	2 352 045 \$	3 207 980 \$	3 427 007 \$	3 008 378 \$	12,9%	-9,1
Cachets et salaires création (avas)		2 036 286 \$	2 266 686 \$	2 194 669 \$	2 020 677 \$	2 375 603 \$	2 630 920 \$	2 648 997 \$	2 109 572 \$	2 638 633 \$	2 108 913 \$	2 261 063 \$	29,6%	-14,3
Cachets et salaires techniciens (avas)		1 809 688 \$	1 923 546 \$	1 788 953 \$	1 853 982 \$	2 024 137 \$	2 146 143 \$	2 153 737 \$	1 842 798 \$	1 884 209 \$	1 851 873 \$	1 969 230 \$	4,1%	4,5
Frais de codiffusion		174 169 \$	126 860 \$	147 281 \$	96 203 \$	121 751 \$	563 744 \$	715 096 \$	283 719 \$	804 709 \$	767 961 \$	248 646 \$	362,0%	-69,1
Concepteurs						82 577 \$	113 223 \$	131 086 \$	154 274 \$	204 823 \$	337 570 \$	256 951 \$		25,5
Autres		4 019 877 \$	4 214 285 \$	4 420 433 \$	4 086 810 \$	4 032 332 \$	3 499 480 \$	4 103 712 \$	5 060 911 \$	3 980 909 \$	5 336 657 \$	4 988 344 \$	-1,0%	25,3
Les coûts variables de production		10 971 138	11 087 428	11 473 061	10 457 776	11 520 003	11 931 928	12 795 564	11 803 319	12 821 263	13 829 981	12 732 612	16,9%	-0,7
Pourcentage de main-d'œuvre		62%	61%	60%	60%	64%	66%	62%	55%	63%	56%	59%		

ANNEXE 7: Frais d'occupation des salles

Année financière se terminant en	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	Variation 2002-10	Variation 2010-12
FRAIS D'OCCUPATION													
SUBVENTION D'IMMEUBLE	579 164	809 376	773 399	773 781	725 878	774 494	686 147	649 402	1 667 460	1 792 445	1 770 780	187,9%	6,2%
Intérêt/Amortissement d'immeuble	526 571	786 617	773 278	797 044	753 046	759 814	712 797	696 187	1 838 036	1 980 640	1 970 370	249,1%	7,2%
Loyer	908 127	922 548	946 363	969 246	984 462	1 057 599	1 052 498	1 003 097	1 057 265	1 014 903	992 349	16,4%	-6,1%
Électricité + chauffage	405 492	410 193	418 994	402 414	423 897	458 795	449 051	317 449	421 364	477 695	443 915	3,9%	5,4%
Frais d'occupation	742 410	750 448	688 640	760 139	782 095	869 042	766 591	682 719	736 057	751 838	809 183	-0,9%	9,9%
Taxes municipales	112 433	124 931	127 972	123 025	114 537	108 557	114 670	95 308	143 087	154 075	163 013	27,3%	13,9%
Coût total	2 695 033	2 994 738	2 955 247	3 051 868	3 058 038	3 253 806	3 095 607	2 794 759	4 195 808	4 379 152	4 378 829	62,5%	
Coût net total	(2 115 869)	(2 185 362)	(2 181 848)	(2 278 087)	(2 332 160)	(2 479 312)	(2 409 460)	(2 145 357)	(2 528 348)	(2 586 707)	(2 608 049)	19,5%	3,2%
Part des revenus	-8,7%	-8,5%	-8,7%	-9,3%	-9,0%	-9,1%	-8,5%	-7,5%	-8,2%	-8,1%	-8,7%	-5,5%	5,5%
Locataires	4	4	4	4	4	4	3	3	4	3	3		-25,0%
Loyer moyen	227 032	230 637	236 591	242 312	246 116	264 400	350 833	334 366	264 316	338 301	330 783	16,4%	25,1%

ANNEXE 8 : Dépenses relatives à un lieu

DÉPENSES ASSOCIÉES À UN LIEU	2002	2011	var
Intérêts sur hypothèque ou loyer :			
Total	848 062	991 685	16,9%
Pour ces lieux :			
Salaire et honoraires de la gérance de salle et du personnel (accueil, billetterie, bar, entretien, etc.)	1 254 364	1 766 471	40,8%
Entretien et réparations du lieu	158 878	289 257	82,1%
Entretien et location d'équipement	34 825	149 634	329,7%
Chauffage, électricité, services publics	356 138	478 418	34,3%
Taxes foncières	106 511	144 075	35,3%
Assurances	128 920	148 497	15,2%
Frais et fournitures (billetterie, bar, vestiaire, etc.)	194 561	273 110	40,4%
Autres	411 490	81 958	-80,1%
Frais de cartes de crédit et frais Billetterie	355 188	775 120	118,2%
Autres frais location salles	66 546	281 660	323,3%
TOTAL	3 915 483	5 379 886	37,4%



THÉÂTRES ASSOCIÉS

1908, rue Panet, bureau 405, Montréal (Québec) H2L 3A2

Téléphone : 514 842-6361, télécopieur : 514 842-9730, info@theatresassocies.ca, www.theatresassocies.ca

Compagnie Jean Duceppe
Théâtre d'Aujourd'hui

Théâtre de la Bordée
Théâtre de Quat'Sous

Théâtre Denise-Pelletier
Théâtre du Nouveau Monde

Théâtre du Rideau Vert
Théâtre du Trident